

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

JUIN 1775.

SECONDE PARTIE.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apôt.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

○

In-douze.

Ordinaire (l') de la Ste. Messe, grand in-32^o.
1769.

Ordonnance de l'Archevêque de Rheims, en forme d'instruction pour la Faculté de Théologie de l'Université de Rheims.

Ordonnance ampliative du Duc de Lorraine.

Ordonnance de l'Evêque d'Amiens, pour la juridiction des Evêques & des Curés.

Oeuvres de Mr. Bergier, savoir :

— Apologie de la Religion Chrétienne contre l'Auteur du Christianisme dévoilé & contre quelques autres Critiques, 2. vol. *Paris.*

— Certitude (la) des preuves du Christianisme, ou réfutation de l'examen des Apologistes de la Religion Chrétienne, 2 vol. *Paris. 1770.*

— Deïsme réfuté par lui-même en 2 parts. *Paris 1768.*

— Examen (l') du Matérialisme, ou réfutation du système de la nature, 22 vol. Ouvrage nouveau. *Paris 1771.*

— Origine des Dieux du Paganisme, 4. vol. *Paris 1768.*



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

JUIN 1775.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le Clergé de France, ou Tableau historique & chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeses & Chefs des Chapitres principaux du Roïaume, depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours. Par Mr. l'Abbé du Tems, Docteur de Sorbonne &c. 2 vol. in-8°.

Confingant tale quid hæretici. Tertull. de prescrip.

A Paris 1774. Et se trouve à Liège
chez Vasse.

DEPUIS long-tems le Clergé de France
désiroit l'histoire de ses Eglises parti-

K k k 2

culieres & de la succession de ses Evêques, lorsque *Jean Chenu*, natif de Bourges & Avocat au Parlement de Paris, jetta les premiers fondemens de cette vaste entreprise. Ce fut en 1621, que parut l'ouvrage intitulé : *Archiepiscoporum & Episcoporum Gallia chronologica historia*. Parisiis apud Robertum Fouet, in-4°.

Un essai aussi défectueux dans son exécution que louable dans son objet, ne pouvoit pas remplir l'attente du Public & satisfaire sa curiosité. *Claude Robert*, Prêtre du Diocèse de Langres & Grand-Archidiacre de Châlons-sur-Saone, ôsa travailler à la perfection d'un livre dont il connoissoit toute l'importance, & publia, en 1626, le fruit de ses veilles *in-folio* ; mais la gloire du succès étoit réservée à des mains plus habiles. Les deux célèbres jumeaux, *Scévole & Louis de Sainte-Marthe*, entrèrent courageusement dans le dédale obscur des Cartulaires, pour y porter le flambeau de la critique. Leur *Gallia quadripartita* parut enfin en 1656, muni du glorieux suffrage de l'assemblée du Clergé. La mort les aiant enlevés à la Religion & aux Lettres, une édition plus ample & plus correcte demandoit des Ecrivains laborieux qui vouussent s'appliquer à de nouvelles recherches. Dom Denis de Sainte-Marthe, depuis Supérieur-général des Bénédictins de St. Maur, se consacra tout entier à un travail aussi intéressant, & se montra le digne héritier du nom de ceux dont il entreprit de perfection-

ner l'ouvrage. Un siecle ne lui eût pas suffi pour mettre la derniere main à l'édifice immense qu'il se proposa de réparer & d'agrandir. La savante Congrégation dont il étoit le Chef lui fournit des successeurs capables d'achever ce monument, le plus précieux, sans doute, que les Lettres aient élevé à l'Eglise Gallicane. Déjà leur zele infatigable les a conduits jusqu'au douzieme volume *in-folio*, & laisse encore à désirer six Provinces, que le Public attend avec l'impatience dont il honore les productions utiles.

Cet ouvrage remplit, en notre langue, l'objet de celui des Bénédictins. Quoique l'Auteur les ait souvent pris pour guides, éclairé néanmoins par des recherches particulières, il a quelquefois ôsé les contredire. On trouve, dans un petit nombre de volumes *in-8°*, l'histoire abrégée des Archevêques, Evêques, Chefs des Eglises principales, Abbés & Abbeſſes du Roïaume, divisée par Provinces, par Diocésés & par articles, selon l'ordre alphabétique des Métropoles, contenant leur succession chronologique depuis la fondation des Siéges & des Abbaïes jusqu'à nos jours; les faits les plus remarquables de leur vie; les noms des Fondateurs & des Bienfaiteurs de leurs Eglises, les révolutions ecclésiastiques & civiles arrivées dans les lieux de leur territoire; les réformes introduites dans le Clergé séculier & régulier du Roïaume. On y indique, autant qu'il est possible, le lieu de la naissance des

Evêques , leur famille , leurs écrits , & le jugement qu'on en doit porter ; le rang qu'ils ont mérité parmi les dignes successeurs des Apôtres ; les habiles Théologiens & les célèbres Jurisconsultes , leurs travaux pour la défense de la Foi & pour la gloire de l'Etat ; les titres sacrés en vertu desquels ils possèdent leurs biens & leurs privilèges , &c.

Cet ouvrage renferme aussi l'énoncé des Chartes , Bulles , Diplômes du *Gallia Christiana* , & la Bibliothèque des Ecrivains qui ont travaillé sur toutes les parties de l'histoire ecclésiastique de France. Les deux tomes qui paroissent actuellement , seront suivis de 5 autres , qui acheveront un tableau très-intéressant pour des Chrétiens & des François.

La critique de Mr. du Tems a ce degré de modération & de sagesse qui doit contenir tous les esprits , & qui donne beaucoup de considération au jugement qu'il porte sur différens articles controversés. “ Nous avons
 „ tâché , dit-il , de marcher entre les écueils
 „ d'une crédulité qui adopte tout & d'une
 „ hardiesse téméraire qui rejette tout. Nous
 „ n'ignorons pas qu'on a fabriqué de fausses
 „ décrétales , de fausses chartes , de fausses his-
 „ toires , de fausses vies des Saints &c. Nous
 „ nous sommes appliqués à reconnoître les
 „ pièces de ce caractère , en faisant usage des
 „ regles de la critique , qui quelquefois nous
 „ ont fourni les moyens d'attaquer avec suc-
 „ cès les opinions communes. Les anciennes

„ Légendes, quoique souvent mêlées d'inep-
 „ ties, sont reçues en partie par les Savans,
 „ & nommément par les Bollandistes, par
 „ Dom Mabillon & par Baillet lui-même.
 „ Si l'ignorance, la superstition & le mau-
 „ vais goût du tems auquel elles ont été
 „ écrites, y ont introduit de la confusion
 „ & de la puérilité, il ne faut pas néanmoins
 „ en rejeter entièrement le témoignage. „
 (a).

L'Epigraphe que le judicieux Auteur a mise à la tête de son ouvrage, exprime parfaitement le but & l'utilité de son travail. En développant tous les anneaux qui forment cette chaîne admirable par laquelle l'Eglise d'aujourd'hui est liée avec l'Eglise des premiers siècles, on met en évidence le caractère d'apostolicité qui distingue la seule vraie Eglise, & qu'aucune Hérésie n'a pu jamais s'attribuer sans combattre toutes les lumières de l'histoire : *Confingant tale quid hæretici*. Ce défi si hardi & si sûr, a bien gagné des forces & de l'importance depuis Tertulien ; il parloit de la sorte lorsque la persévérance de l'Eglise ne comptoit pas encore deux siècles & demi ; qu'eût-il dit si une succession non interrompue de XVIII siècles s'étoit montrée à lui par les titres & les monuments les plus manifestes & les plus incontestables ?

(a) *Si falso assentiri turpe est, cavere debemus ne alio extremo vitio circumveniamur; neque enim veritas minus religionis meretur propter circumfusus errores.* Diplomatique de Mabillon.

Confingant tale quid hæretici. “ Il y a tou-
 „ jours, dit Mr. Bossuet, ce fait malheureux
 „ contre les hérétiques, ils se sont séparés
 „ du grand Corps de l'Eglise. Mais pour
 „ nous quelle consolation de pouvoir depuis
 „ notre Souverain Pontife remonter sans
 „ interruption jusqu'à St. Pierre établi par
 „ J. C. ? d'où en reprenant les Pontifes de
 „ la Loi, on va jusqu'à Aaron & Moïse ; de-
 „ là jusqu'aux Patriarches & jusqu'à l'ori-
 „ gine du monde. „

*Essai philosophique sur le corps humain pour
 servir de suite à la Philosophie de la na-
 ture.* Trois vol. in-12°. A Paris chez
 Saillant & Nyon. 1774.

ON connoît *la Philosophie de la nature*
 de Mr. Robinet, que bien des gens
 ont regardé comme une préparation au *Sys-
 tème de la nature*. Il se peut que l'esprit
 de l'Auteur de ce dernier ouvrage déjà gâté
 par des observations mal-faites, par la lec-
 ture des ouvrages des Matérialistes & par
 l'intérêt que donnoit à la doctrine du néant
 la corruption de son cœur, ait effectivement
 découvert dans l'ouvrage de Mr. Robinet
 des assertions propres à étayer son mon-
 trueux système. Mais on abuse de tout &
 nous croirions blesser les regles de l'équité si
 nous plaçons Mr. Robinet parmi les parti-

sans déclarés du Matérialisme. Il n'en est pas de même de son continuateur qui va tout droit au but & a conçu les espérances les plus fortes d'*entr'ouvrir le grand rideau derriere lequel travaille-la nature.* Dans la crainte que ce *rideau* venant à s'ouvrir, on ne voie clairement le doigt de l'Eternel desfiner l'ordre immuable des espèces & la succession de tous les individus marqués de l'empreinte ineffaçable du genre auquel ils appartiennent; le faiseur d'*Essai* s'efforce de confondre la nature de l'homme avec celle des brutes & de montrer que les monstres marins anthropomorphites sont de la même espèce que nous. Il disserte à perte de vûe sur les Nègres, les Albinos (a), les Géants, les Nains, l'Ourang-Outang &c., dans le dessein de rapprocher l'homme de la brute en le montrant dans sa plus grande dégénération. Par une espèce de pressentiment que quelque Matérialiste alloit établir sur cette partie de l'histoire naturelle un système brillant & sublime, nous avons réfuté d'avance toutes les imaginations de l'Auteur dans le Catéchisme philosophique p. 41, 42,

(a) Nègre dégénéré, selon Mr. de Buffon : mais il est plus apparent que l'état misérable de l'Albinos, qui a la peau d'un lépreux & des yeux qui ne peuvent qu'avec peine regarder le jour, n'est pas seulement attaché à la postérité des Nègres, mais encore à celle des autres hommes placée sous certains climats, soumise à certaines influences, & dégradée par des altérations successives.

43 & suivantes jusqu'à la page 69 ; & page 184 jusqu'à la p. 193.

Pour se former une idée juste de la profonde érudition de ce Paraphraiste de la nature, nous donnerons un échantillon des découvertes sur lesquelles il établit ses raisonnemens. Voici p. ex. comment il prouve que le poisson qu'on appelle *homme-marin* n'est qu'un homme dégénéré. “ Un jeune
 „ Espagnol, né à Lierganès, & nommé
 „ François de la Véga, se baignant au mois
 „ de Juin 1674, avec quelques-uns de ses
 „ amis, plongea tout-à-coup dans la mer, &
 „ ne reparut plus ; son pere le crut mort.
 „ Cinq ans après, des pêcheurs de la mer
 „ de Cadix prirent dans leurs filets un hom-
 „ me de mer : on lui parla plusieurs lan-
 „ gues ; il ne répondit rien. Des Cordeliers
 „ l'exorciserent ; il n'en garda pas moins le
 „ silence ; enfin, quelques jours après, aiant
 „ prononcé le nom de Lierganès, un Moine
 „ le reconduisit à ce village. Sa mere &
 „ ses freres le reconnurent & l'embrassèrent ;
 „ mais l'amphibie parut aussi insensible à
 „ leurs caresses que s'il étoit né d'un re-
 „ quin. Il resta depuis neuf ans dans sa
 „ famille, sans recouvrer la langue ni sa
 „ raison ; ensuite il disparut, & un de ses
 „ compatriotes prétendit l'avoir revû, quel-
 „ ques années après, dans la mer des Astu-
 „ ries. Ce fait a été certifié dans le tems
 „ par les freres de la Véga & par Dom
 „ Gaspar de la Riba Aguero, Chevalier de
 „ Saint-Jacques, demeurant à Gaiano, situé

„ à une demi-lieue de Lierganès. Ce Seig-
 „ neur avoit donné plusieurs fois à dîner à
 „ l'amphibie. „

Un pareil conte peut-il être rendu croïable par quelque attestation que ce soit ? *L'homme-marin* a le corps terminé en queue de poisson ; François de la Véga fit donc en cinq ans l'acquisition d'une nouvelle moitié de son existence corporelle. L'histoire ne dit pas si ce fût quelque requin ou quelque espadon qui lui fit ce beau présent. Cet homme-poisson ne favoit plus parler ; mais il favoit encore très-bien dire *Liarganès*, & cela sans l'avoir appris, tandis que durant neuf ans on ne put lui faire dire un seul mot. Ce Seigneur qui donnoit à dîner à l'amphibie le faisoit transporter sans doute dans une cuve d'eau, car il ne marchoit pas & la queue d'espadon ne se fût guère prêtée à l'attitude d'être assis &c. &c. Voilà sur quoi nos Matérialistes bâtissent ces beaux systêmes qu'ils opposent à l'enseignement de la Religion & à toutes les lumieres d'une raison saine. Cependant enflé de l'importance de ses observations, notre homme est faisi par des enthousiasmes & des convulsions philosophiques qui font craindre pour lui quelque triste dérangement dans les organes qui servent l'ame dans la formation de ses raisonnemens, & de ce dérangement fatal il n'y a pas loin à une fin très-funeste.

== *Dum sublimes versus ructatur, & errat,
 Si veluti merulis intentus decidit auceps
 In puteum foveamque : licet succurrere longum
 Clamet, iq cives ; non sit qui tollere curet.*

H. a. p.

Pour dédommager nos Lecteurs de l'ennui que doivent leur donner infailliblement ces sortes de discussions auxquelles les Philosophes nous ramènent si souvent, nous rapporterons quelques traits assez curieux mêlés dans un tas d'idées extravagantes & de déclamations qui ont le vrai ton de la fureur. En parlant de la divisibilité de la matière, l'Auteur cite plusieurs chef-d'œuvres de la patience & de l'industrie humaine; par exemple, une chaîne d'or, composée de deux cents anneaux, qu'on avoit faite si légère, qu'elle étoit trainée par une mouche; une autre de cuivre, ayant le même nombre de chaînons, qui, avec son crochet, son cademat & sa clef, ne pesoit pas un grain; enfin, une table, un buffet, un miroir, douze chaises & trois figures, qu'on renfermoit dans un noyau de cerise. De nos jours, un Artiste de Londres a exécuté un monument non moins étonnant; c'est un Vaisseau de guerre en or, qui n'a qu'un pouce & cinq huitièmes, & sur lequel on voit une batterie de dix-huit canons d'or à bouches d'argent, des ancres d'acier garnis d'or avec des anneaux d'argent, des voiles, des mats, des vergues, des cordages & un gouvernail d'or. A ces merveilles de l'art que l'Auteur a copiées dans des livres fort communs, il eût pû en joindre beaucoup d'autres qui sont plus étonnantes & peut-être moins connues. On faisoit autrefois à Augsbourg (nous ignorons si on s'y occupe

encore de ce travail) de petits gobelets d'ivoire avec un anneau roulant, dont 100 étoient renfermés dans un grain de poivre de médiocre grandeur. Le Cardinal Pazman, dans une controverse sur la présence réelle assûre avoir vû à Prague dans le Cabinet de l'Empereur Rodolphe II, 300 vases d'ivoire à bord doré, contenus dans un grain de poivre. Nous avons vû nous-mêmes dans le Cabinet du Comte Rodolphe Palfi à Rodenstein en Hongrie, 36 couteaux & autant de fourchettes très-bien travaillés, renfermés dans un noïau de cerise. Les Anciens, au reste, ne le cédoient point en ce genre de travail à nos mécaniciens; Elien parle d'un Callicrate de Lacédémone, qui écrivit en lettres d'or un distique élégiaque sur un grain de millet; & Plinè, d'un Théodore de Samos, qui avoit fait en bronze sa propre statue, parfaitement ressemblante, qui tenoit de la main droite un livre, & de la gauche un char à quatre chevaux, le tout d'une telle petitesse, qu'une mouche de bronze, faite par le même Sculpteur, couvroit le char & le cocher.



Eloge de Mathieu Molé, Premier-Président du Parlement de Paris & Garde des Sceaux de France ; prononcé à la rentrée de la conférence publique de Mrs. les Avocats, le 15 Janvier 1775. Par Mr. Henrion de Pencé. In-8°. A Paris chez Valade 1775.

“ **M**R. de Molé, dit l’Orateur, fut l’ap-
 „ pui du Thrône, le soutien des
 „ loix, l’organe incorruptible de la vérité. „
 On doit convenir que ces attributs, quel-
 quefois prodigués dans les éloges des Magis-
 trats, conviennent parfaitement à celui-ci.
 Il y a eu dans le sanctuaire de Thémis peu
 d’hommes aussi généralement estimés & ad-
 mirés que Mr. Molé. Au milieu des trou-
 bles de la fronde il montra un zele qui fai-
 soit dire au Cardinal de Retz : *Si ce n’étoit*
pas un blasphème de reconnoître dans l’Eu-
rope un homme plus courageux que Gustave
& le grand Condé, je dirois que c’est Molé.
 L’Orateur après avoir détaillé les grandes
 qualités de ce Magistrat, en cherche & en
 trouve le véritable principe dans l’attache-
 ment & le respect qu’il conserva toujours
 pour la Religion “ qui est, dit-il, le foier
 „ de toutes les vertus, la Philosophie de
 „ tous les âges, le ressort le plus puissant
 „ qui soit dans la main des politiques, plus
 „ fort que l’intérêt, plus universel que

„ l'honneur, plus actif que l'amour de la
 „ Patrie, le garant le plus sûr que les Rois
 „ puissent avoir de la fidélité de leurs Peu-
 „ ples & les Peuples de la justice de leurs
 „ Rois. „

Parmi les différents tableaux que nous pré-
 sente ce discours, nous choifirons celui d'un
 Procureur-général, & celui de l'Ordre des
 Avocats. “ Semblable à l'esprit universel
 „ des Stoïciens, un Procureur-général est
 „ l'ame de l'ordre social. . . Vengeur des
 „ mœurs, ministre des loix, instrument &
 „ modérateur de la puissance exécutive,
 „ c'est l'œil de Thémis, c'est l'aigle qui por-
 „ te son tonnerre, c'est la main qui trace
 „ la ligne qu'il doit décrire, qui le dirige
 „ sur l'oppressé puissant, sur le Juge pré-
 „ varicateur; son cœur ouvert à tous les
 „ sanglots, à toutes les plaintes, est l'asyle
 „ sacré de tous ceux que l'injustice oppri-
 „ me : tel doit être un Procureur-général,
 „ & tel fut Molé. „

“ Cet Ordre (celui des Avocats) où l'on
 „ ne dispute que de talens & de probité,
 „ où l'homme est tout par lui-même & rien
 „ par ce qui l'environne, où sans aucune
 „ prérogative on jouit néanmoins des plus
 „ flatteuses. „ On voit que l'Orateur pos-
 „ sède la maniere de louer, & qu'il en atteint
 le but : les éloges sont des leçons, & les
 leçons exécutées deviennent la matiere des
 éloges. C'est dommage que Mr. Henrion
 monte quelquefois son éloquence vraie &
 rapide sur le ton exalté de nos harangueurs

philosophiques, & que par-là il amene des phrases à prétentions, des obscurités & quelquefois des puérilités.

Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine très-facilement & en très-peu de tems. Par Mr. Waudelin court, Préfet du Collège-royal de Verdun. A Bouillon de l'Imprimerie de la Société typographique 1775.

L'Idée de précipiter les progrès des études & de rassembler sous quelques principes généraux toutes les branches d'une science, est fort ancienne. L'homme cherche naturellement à abréger ses travaux & à atteindre le but de ses recherches dans le moindre tems possible & aux moindres fraix qu'il peut : mais il y a des espaces qu'il s'efforce inutilement de franchir d'un saut; il doit les parcourir pas à pas, sans quoi il s'exposeroit à quelque accident qui rendroit sa course inutile. On fait que le fameux P. Kircher avoit rassemblé dans l'*Ars magna sciendi*, les principes de toutes les connoissances humaines; les esprits mécaniques ont cru que ce livre leur tiendroit lieu de tout; mais les vrais Savans n'y ont vû qu'un grimoire (a) dans le goût de ceux de Lullus & de Trithème. Les amateurs éclairés de la lan-

gue

(a) De tous les ouvrages de ce célèbre Jésuite il n'y a que celui-ci qui soit indigne de lui. Gagne

gue latine porteront le même jugement de cette *Méthode raisonnée*. On ne simplifie les principes qu'à mesure qu'on les généralise, & les généralités ne font pas sur l'esprit des enfants cette impression nette & distincte que produit le détail des leçons grammaticales. La marche de la langue latine est assez bien montrée par Mr. Waudelincourt; mais c'est encore peu de chose par rapport à la connoissance d'un idiome aussi riche & aussi composé que le latin. Combien de tems faudra-t-il pour apprendre cette prodigieuse variété de génitifs, d'accusatifs, de prétérits, d'infinitifs, de supins &c. Les quantités qui reglent la prononciation & l'accent, sans la connoissance desquelles on ne sauroit ni parler ni bien entendre le latin? Quiconque réfléchira sérieusement sur tout cela, n'aura point de peine à rassûrer l'Auteur sur la crainte qu'il paroît avoir de voir les enfants désœuvrés & livrés à l'oisiveté quand ils ont tout-à-coup appris le latin.

“ Je dois, dit-il, finir ici par répondre à une
 „ objection se qui présente naturellement
 „ contre notre maniere d'enseigner, elle est
 „ si courte & si facile; à quoi occuper les
 „ élèves qui la suivront ?

ne par l'attrait général de son siecle pour les thèses *de omni scibili*, il a cru pouvoir se permettre la composition d'un ouvrage plus propre à ridiculiser les hommes qui professent toutes les Sciences ensemble qu'à les leur faire acquérir. On peut voir quelques réflexions sur cet Auteur dans le Journ. de Fev. 1772, p. 93 ---- Mai, p. 326. ---- Fev. 1775, I. Part., p. 171.

Il y a des vûes estimables & dignes des hommes les plus sages , quoique l'exécution n'en soit pas toujours heureuse ; & telles sont assurément celles de Mr. Waudelin-court. Son zèle pour l'instruction de la jeunesse est digne de tout éloge. Il a bien étudié & possède parfaitement la langue qu'il enseigne : il ne connoît pas également celles dont il tire des idées de comparaisons pour former quelque jugement général & présenter le résultat des propriétés qui assimilent ou qui différencient le génie des langues (a) ; néanmoins la plupart de ses observations sont justes & découvrent un esprit propre à méditer & à analyser les choses.

(a) P. ex dans le programme qui est joint à cette brochure, il est dit *la marche de la langue allemande malgré le nombre infini de ses verbes auxiliaires, est plus conforme que la nôtre à la langue latine.* La langue allemande n'abonde pas plus en verbes auxiliaires que la françoise; *ich bin, ich habe,* nous n'en connoissons pas d'autres : Mr. Waudelin-court a consulté quelques mauvaises Grammaires & non pas le génie de la langue allemande qui en ce point s'accorde parfaitement avec la françoise. Si on s'obstine à trouver avec Mr. Gottsched dix verbes auxiliaires dans la langue allemande, nous en montrerons tout autant en françois. *Je suis, j'ai, je deviens, je veux, je puis, j'ose, je dois, &c.*



— — — — —

Le secret des secrets géométriques ou la Quadrature du cercle & la trisection de l'angle démontrées par des principes infaillibles (invention recherchée depuis plus de trois mille ans) ouvrage utile, & nécessaire même dans l'Astronomie, la Géographie, la Trigonométrie, le Génie, la Guerre, l'Architecture, la Sculpture, le Pilotage, la Gnomonique, le Toisé, l'Arpentage & généralement dans tous les Arts de combinaison : par Mr. Durvyé, Curé de la Futelaye, Diocèse d'Evreux. A Evreux, chez la veuve Malassis. 1775.

C Et ouvrage est parfaitement dans le goût de ceux dont nous avons parlé dans le Journal de Février I. Part. p. 154. Mr. Durvyé sera-t-il plus heureux que Mrs. de Vaufenville & la Frainaië ? Nous n'osons le croire ; pour lui il n'en doute pas comme on le voit par les vers suivants :

Quadrature du cercle, ô quelle destinée !
 On te réputa folle avant que d'être née,
 Toi, la mere des Arts, Reine que nos Ayeux
 Invoquoient pour trouver la mesure des Cieux,
 Secret que vainement cherchoit le sage Euclide,
 Qu'Archimède ignoroit, & qu'enseigne un Druide :
 Tels sont les grands trésors cachés sous un ro-
 cher,
 Que l'art ne trouve point, qu'on trouve sans
 chercher.

Qui les cherche est un fou, mais qui les trouve,
est sage :

La gloire est de favoir en faire un bon usage :
L'or ne doit point rester inutile en nos mains :
L'art à l'homme est donné pour servir les humains
Pars donc, rien ne t'arrête, invention sublime,
Mérite du Savant le suffrage & l'estime,
Conserve mon honneur & répare le tien,
Notre sort est commun, ton bonheur est le mien.

A ce que nous avons dit sur cette matiere nous ajouterons une réflexion de Mr. de Maupertuis. *Il y a trois recherches qu'un bon gouvernement devoit interdire aux hommes. La découverte de la pierre philosophale, parce qu'elle les ruinoit ; la Quadrature du cercle, parce qu'elle étoit inutile, & le mouvement perpétuel parce qu'il étoit impossible.*



Traité de morale, ou devoir de l'homme envers Dieu, envers la société & envers lui-même. Par Mr. Lacroix, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, Professeur de Philosophie en l'Université de Toulouse. Nouv. édition. A Paris chez la veuve Dessaint 1775 ; & à Liège chez Orval Demazeau. 2 vol. in-8°.

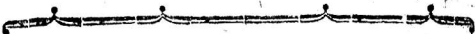
Nous avons vû des Lecteurs qui improuvoient la répétition que les Auteurs faisoient des maximes propres à établir, à fortifier, à nourrir la justice & la vertu. Il y a, disent-ils, tant de livres sur ce sujet,

qu'il n'est pas possible de rien nous apprendre de nouveau. Si ce sentiment étoit généralement reçu : que deviendroient nos Philosophes qui ne cessent de déclamer infatigablement les mêmes erreurs. Il ne faut qu'ouvrir leurs productions pour y trouver à la première page la vérification de ce vers de Juvenal :

Ecce iterùm Crispinus & est mihi sæpè vocandus Juv. Sat. 4.
Ad partes.

S'il est permis de reproduire des maximes pernicieuses, il le doit être bien plus d'en répéter de sages & d'utiles. Et c'est ce que fait Mr. Lacroix avec un discernement & un choix, qui donnent à une matière déjà tant de fois discutée, un jour & un intérêt nouveaux. On voit que Mr. Lacroix a lu les paradoxes de nos Encelades; il a découvert les endroits foibles de l'édifice qu'ils ont prétendu substituer à la Religion; il a vu que dans leur système il n'y avoit plus de rapport entre l'homme & son Créateur, plus de lien dans la société, plus d'attachement raisonnable à notre propre existence. Il raisonne d'après ces observations, & à mesure qu'on avance dans la lecture de l'ouvrage on voit disparaître les sophismes philosophiques les uns après les autres. On peut le considérer sur-tout comme une bonne réfutation du *Contrat social ou infocial du peu social* J. J. Rousseau (a).

(a) Mr. de Voltaire a parodié de la sorte le titre du *Contrat social*.


 Q U A T R A I N

De J. B. Rousseau , lequel ne se trouve pas dans la collection de ses œuvres , sur ce mot d'un ancien : *Amor febris.*

Si la fièvre d'amour avoit , quand il nous berce
 Ses jours intermittans , comme la fièvre tierce ;
 On feroit ces jours-là honteux jusqu'à l'excès
 Des sottises qu'on fait , quand on est dans l'accès.



☞ “ C'est une opinion répandue depuis
 „ quelque-tems , que les flots soulevés d'une
 „ mer agitée peuvent être abaissés ou calmés
 „ autour d'un Vaisseau , en répandant de
 „ l'huile sur sa trace : on a cité l'exemple
 „ d'un Bâtiment Hollandois qui dut son
 „ salut à cette expérience dans les mers
 „ d'Asie. On a parlé des Plongeurs de Lis-
 „ bonne qui sont dans l'usage de porter tou-
 „ jours avec eux quelques bouteilles d'huile
 „ pour en répandre sur la barre de la riviere
 „ lorsqu'ils craignent à leur retour , que les
 „ lames brisées par un gros tems n'inondent
 „ leurs Chaloupes. On sent de quelle impor-
 „ tance il est pour l'humanité que la réalité
 „ de ce phénomène soit constatée. C'est dans
 „ cette vûe qu'un Citoïen de Leyde (le Sr.
 „ Van Letyveld) vient de proposer un prix
 „ de 30 ducats , ou une médaille de la même
 „ valeur pour celui qui , en établissant la
 „ certitude heureuse de cette découverte ,

„ aura encore indiqué l'espèce d'huile la plus
 „ propre à produire le calme des eaux irri-
 „ tées, & qui joindra à cette discussion des
 „ détails intéressants sur les variétés que
 „ l'expérience peut établir, relativement aux
 „ mers, plus ou moins salées & plus ou moins
 „ profondes, ainsi qu'entre les Vaisseaux
 „ plus ou moins grands. Ce Prix sera déli-
 „ vré dans le mois de Mai 1776. „

Nous ne savons pas si Mr. Van Lelyveld nous fait l'honneur de lire ce Journal; mais malgré ce doute, l'envie nous prend de résoudre son problème & de lui adresser cette courte réponse à ses demandes.

La certitude de cette découverte ne peut être établie à quelque prix que ce soit. Ni 30, ni 30 mille ducats n'empêcheront jamais que la prétention des plongeurs de Lisbonne ne soit diamétralement opposée à la bonne Physique. C'est une chose reconnue qu'on ne peut anéantir l'effet d'une cause qui persévère & qui agit toujours, qui n'est arrêtée par aucun obstacle & qui fortit son effet par des raisons tirées de sa nature & de la nature de l'objet qu'elle a subjugué; or il est de la nature d'un vent violent d'agiter les flots, & de la nature des flots de se laisser agiter; il est dans la nature de tout liquide de se mouvoir par l'impulsion qu'il reçoit: la mer fût-elle composée d'huile au lieu d'eau, ou d'eau & d'huile mêlée ensemble, elle ne résisteroit pas à la fureur des vents ni des autres causes productrices des tempêtes.

A la vérité, s'il y avoit une mer d'huile; ses flots s'éleveroient plus difficilement & n'atteindroient peut-être pas le même degré d'agitation; ce liquide étant plus lié, & les particules élémentaires qui le composent aiant moins d'activité & d'effor; mais pour inférer de-là que l'huile appaise le soulèvement des flots; il faudroit que le mélange fût assez considérable pour altérer la masse des eaux de l'Océan: il faudroit, par exemple, que la Mer Caspienne composée d'huile se mêlât à l'eau du Pont-Euxin.

On dira qu'une goutte d'eau froide suffit pour réprimer l'agitation de l'eau bouillante; mais 1°. cela n'a lieu que lorsque celle-ci est en petite quantité; quelques gouttes d'eau froide ne font aucune impression sensible sur une vaste cuve d'eau bouillante. 2°. Le combat du froid & du chaud est une chose connue; l'infusion d'eau froide diminue nécessairement la chaleur qui cause le bouillonnement; mais l'huile n'influe pas sur le vent, ni sur les causes effectrices des tempêtes, elle ne peut agir que sur l'eau, qu'elle abandonne à toute la force des agens naturels dont le principe est ordinairement fort éloigné du lieu de la tempête. Quand c'est le vent du Nord qui souffle, il faudra enduire d'huile tout le país qui est entre Hambourg & le Spitzberg.

Mais enfin faisons de bonne composition, accordons l'impossible. L'huile agit sur les flots & les appaise; soit. Sur quels flots agit-elle? Sur ceux qui ont reçu l'onction paci-

ficatrice, ou bien sur les autres qui font à une demi-lieue ou une lieue au-delà ? Sans doute qu'elle ne peut rien sur ceux-ci : c'est une chose avouée par tout Physicien, que *rien n'agit là où il n'est pas* (a). L'huile n'exerce donc son pouvoir que sur les flots qui battent actuellement le Vaisseau : or dans une tempête le Vaisseau n'a aucune place fixe, de moment à autre il est emporté à des distances immenses, les flots adoucis au point *A* ne seront plus d'aucune ressource au Vaisseau qui se trouve au point *B*. Par conséquent c'est de l'huile perdue (b).

Dira-t-on que le Vaisseau est supposé être arrêté sur ses ancrés ? 1°. Le cas est assez rare dans les grandes tempêtes, & souvent impossible. 2°. Dans la violente collision des flots, ils se succèdent & se remplacent avec une rapidité inconcevable ; ils s'élevent jusqu'aux nues pour se précipiter jusqu'aux abîmes ; ils se pressent, se chassent les uns les autres à des distances énormes ; poussés successivement jusqu'au rivage, & repoussés ils viennent répéter la place qu'ils occupoient dans l'Océan. Voilà donc encore *actio in passum distans*. A quoi sert la pacification des premiers flots, s'ils sont aussi-tôt remplacés par d'autres, & quel Vaisseau contiendra assez d'huile pour répandre la merveilleuse onction sur tous ceux qui s'aviseront de heurter ses flancs ?

(a) *Non datur actio in passum distans.*

(b) Serait-ce peut-être là l'origine du Proverbe : *Operam & oleum perdidit ?*

On voit par-là combien tout ce que dit ferte Mr. Franklin sur l'extrême rapidité avec laquelle l'huile se répand sur la surface de l'eau (a), est insuffisant pour donner à ce liquide une influence d'une étendue & d'une efficace proportionnées à l'espace de la tempête ou à la violente agitation des flots. On apperçoit d'ailleurs dans les idées de ce Physicien sur cette matiere une incohérence qui les affoiblit toutes & ne permet point d'en former un résultat général. D'abord ce sont deux Vaisseaux Anglois, envoyés en 1757 contre Louïsbourg, que la tempête n'agite pas, parce que les côtés de ces deux Navires ont été légèrement enduits de graisse. Ce n'est pas là le cas de la question; il s'agit de l'action de l'huile sur les flots, & non pas de savoir si l'eau a la même prise sur un corps engraisé que sur un autre. Au reste Mr. Franklin quitte bientôt cette idée contre une autre, & admire la tranquillité de l'huile sur l'eau *agitée* dans la lampe de verre qu'il avoit suspendue dans le navire. Ici l'eau est *agitée* & l'huile est tranquille; ce n'est assurément pas ce que l'on demande; on veut que l'huile tranquillise l'eau, & non pas qu'elle l'agite: on ne conçoit pas d'ailleurs comment dans un même verre, l'eau qui sert de base à l'huile puisse être en

(a) Philosophical transaction &c. *Transactions philosophiques contenant quelques détails sur les recherches & les travaux des Savans.* V. 64, II. Part. pour l'année 1774.

commotion sans que l'huile le soit aussi. Ce que Mr. Franklin rapporte de l'étang de Clapham qu'il dit avoir apaisé par une effusion d'huile, présente des difficultés & des contradictions qui font justement suspecter l'expérience. Aiant jetté l'huile contre le vent, les flots, dit-il, ne se calmerent pas, parce que le vent repoussa l'huile contre le rivage : mais les flots repoussés rentrent bientôt & se confondent derechef avec les autres, & l'huile, sans doute, voïage avec eux. " Je passai, continue-t-il, de l'autre ,, côté : je ne répandis sur l'eau qu'une ,, cuillerée d'huile : elle y produisit un calme ,, me considérable. ,, On fait que les vents les plus violents ont des momens de relâche, & que d'un instant à l'autre les eaux s'agitent & se tranquillifent (a), sans que l'huile y intervienne en aucune façon. On fait de plus que la cuillerée d'huile a dû être emportée par le vent & les ondes dans le moment qu'elle toucha l'étang; l'on ne s'imaginera pas que par complaisance pour Mr. Franklin quelques gouttes font restées sur les flots *A* qui étoient à ses pieds, tandis que les autres alloient grand train vers le rivage *B*; & si les flots *A* sont restés sans huile, la tempête a dû recommencer sans délai, ou

(a) Lorsque dans ces momens précis on s'est avisé de jeter de l'huile sur les flots, on n'a pas manqué de lui attribuer le calme. C'est ainsi qu'on a cru devoir à l'huile le salut du Vaisseau Hollandois le *St. Paul* & de quelques autres.

bien il faut encore convenir qu'il y a ici *actio in passum distans*. Enfin, ce qui a dû guérir la crédulité ou l'imagination de Mr. Franklin, c'est que ses prétentions se sont démenties toutes les fois qu'il s'est trouvé des témoins aux expériences qu'il a faites pour les appuyer. Les expériences de Mr. Bentinck n'ont pas été plus heureuses; Mrs. Solander, Banks, Caraac, &c. & Mr. Franklin lui-même en ont vû le mauvais succès.

Sur quoi donc est fondée l'agréable persuasion des bons plongeurs de Lisbonne, qui fait aujourd'hui naître en Hollande de si brillantes espérances? Sur la signification symbolique de l'huile, ou plutôt de l'olive qui la produit: elle exprime la paix, le calme, la sécurité. Il n'en a pas fallu d'avantage aux matelots de Portugal & d'Algarve, dont les lumières sont assez connues, pour trouver dans l'huile quelque vertu sympathique, & pour lui attribuer des effets prodigieux sur les flots irrités: car pour ce qui est de Pline le naturaliste (a), je doute fort que ces bons Marins en aient jamais entendu parler. On ne les voit pas adopter les autres moïens que cet Auteur enseigne comme très- efficaces à calmer les tempêtes. Par exemple, de cuire dans de l'eau bouillante un hanneton en compagnie d'une certaine pierre qui ressemble à la tor-

(a) *Hyeme mare calidius esse, autumnis salius; omne oleo tranquillari.* Nat. hist. L. 2. Cap. 103.

tue (a) : ou de tirer de la fumée d'une autre espèce de pierre qui a la couleur d'une peau de lion (b). Il faut donc croire que l'autorité de Pline n'a pas réglé la science des marins de Lisbonne , puisqu'on ne les voit pas profiter de ses lumieres ; mais l'on ne peut disconvenir que tous ces môiens se valent & font au jugement de Pline un honneur à peu près égal.

Ayant satisfait à la question principale , il nous reste de satisfaire aux autres ; nous avons fait voir *la certitude de la fausseté de cette découverte* (c). Il faut maintenant répondre aux corollaires. *L'espèce d'huile la*

(a) *Sunt & chelonitides, testudinum similes, ex quibus ad tempestates sedandas multa vaticinantur. Eâ verò, quæ sit aureis guttis, cum scarabæo dejectâ in aquam ferventem, tempestates averti. L. 37. C. 10.*

(b) *Leoninæ pelli similes potentiam habere contra scorpiones dicuntur. In Persiis verò suffitu earum tempestates averti. Ibid.*

(c) Le Mécène a demandé à la vérité la *certitude heureuse de cette découverte* ; mais nous le supposons trop raisonnable pour avoir demandé l'impossible : la belle récompense que celle qui seroit destinée à la réalisation d'une chimère ! Notre *certitude* est très-*heureuse*. Elle détruit une erreur humiliante & rétablit dans leurs droits les vrais principes de Physique : elle épargne des recherches inutiles & ridicules : elle empêche qu'on n'engraisse la mer avec une profusion très-dispendieuse : elle maintient l'industrie & l'activité des Mariniers , qu'une superstitieuse confiance dans l'onction Portugaise pourroit engourdir, &c. &c : Tout cela est fort *heureux* sans doute.

plus propre à sauver les Navigateurs est celle qui est versée par le Pilote le plus habile & le plus attentif à bien gouverner le Vaisseau. La moins chère vaut mieux que toutes les autres, la plus précieuse est la plus nuisible. L'expérience établit que l'action de l'huile sur les mers plus ou moins salées, plus ou moins profondes est absolument la même, & que ce liquide onctueux n'a point de prédilection. Mais quant aux Vaisseaux plus ou moins grands, il est incontestable, tout étant égal de part & d'autre, qu'une mer bien enhuillée engloutira plus difficilement un grand qu'un petit.

V. le Journ.
de Mai 1774
p. 384.

LA Ville Romaine qui a été découverte en Champagne par le Sr. Grignon, a soixante mille toises quarrées de surface. Dans le plan que son fils en a levé, on distingue la distribution des rues, qui sont toutes tirées au cordeau, les édifices publics, les maisons, les caves, les manufactures, les bains, les puits, les citernes, les latrines, les fossés & les fours à potiers. La partie des antiques les plus remarquables, consiste en bled noirci sans avoir perdu sa forme, une bague d'or singulière par le nom du propriétaire qui est gravé sur le champ de la pierre du chaton, quelques monnoies, une cuiller & plusieurs bagues d'argent. Les bronzes sont précieux, nombreux & en partie originaux. Les plus intéressants sont beaucoup de mon-

noies & de médailles Gauloises & Romaines de différens modules, qui prouvent que cette Ville fut fondée par les Gaulois, prise & rebâtie par les Romains sous Auguste, rasée & brûlée par les Goths sous Constance; quatorze petites statues de différentes divinités; des bagues, des anneaux, des phallus, des amulettes, des castolettes, des aiguilles de différens genres, des clefs & d'autres parties de fermetures; deux vases, une plume à écrire & son encrier; des poids, des balances, des romaines, des pieds romains, des cuillers, de fibules, des outils d'artistes, & des instrumens de Chirurgie; enfin une infinité d'objets à l'usage du culte des Dieux & de la vie civile. Parmi les antiques en fer, on remarque principalement un masque, des clefs de toutes espèces, des armes, les instrumens du labourage, & ceux qui servoient aux sacrifices; les outils de presque tous les Arts; des ferremens de voitures & de conduits d'eau; des mords, des boffettes, des pentures & des fermetures de portes; en un mot, tout ce qui s'exécute en fer pour les usages de la vie. Il y a aussi des parties de statues en terre blanche du país; quantité de vases, aussi variés par la qualité de la terre, par leur grandeur & leurs formes agréables, que par les ornemens riches & bien exécutés, qui caractérisent les usages auxquels ces vases étoient destinés. Les parties en ivoire ont résisté au tems: il y a une nombreuse suite de styles à écrire, des

anneaux, des cuillers, un peigne, des gardes, des poignées & des bouts de fourreaux d'épée; des parties de flûtes; des amulettes, des bois de cerfs, ainsi que des manches d'outils; des défenses de fangliers. Les antiques en pierre ont beaucoup souffert de l'incendie général de la Ville; cependant il y a des parties intactes & bien conservées, telles que les corniches du péristyle du Temple; des autels, des tables sacrées, des foyers, des statues de divinités de toutes grandeurs; des colonnes, des chapiteaux, des piscines, des troncs, des conduits d'eau, des dalles pour la couverture des édifices publics; enfin tout ce qui a rapport aux différens ordres d'Architecture; des moulins, & des meules de laves de volcan, de granit, de roche dure, &c.



Le mot de la dernière Enigme s'explique par les *Yeux*.

*J*E suis fille d'une mere,
 Et volage & très-legère,
 Qui me produit en passant,
 Et puis se perd à l'instant.
 On me chasse, on me fait la guerre;
 J'ai sous moi des flammes & des feux;
 Il n'est permis qu'à quelques malheureux
 De venir me jeter par terre.
 Si on me laisse augmenter & grossir,
 Si je péris dans mes sombres demeures,
 On est trop tard sujet au repentir.
 Je fais passer de très-méchants quarts d'heures.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

T U R Q U I E.

C O N S T A N T I N O P L E (*le 5 Mai.*) La cherté des vivres que l'on a éprouvée ici cet hiver, & qui étoit augmentée par la mortalité des bêtes à corne, a réduit un grand nombre des habitans dans la plus affreuse misère, & cette cherté continue encore, ce qui a engagé tout un quartier de cette Capitale à faire sur ce fujet des représentations à Sa Hauteffe, qui a d'abord ordonné que l'on achetât des vivres pour 500,000 piaftres, afin d'en rendre le prix moins excessif. --- Il vient d'être publié une Ordonnance du Grand-Seigneur, par laquelle Sa Hauteffe défend à tous les Pachas, sous peine de la vie, de vexer les habitans de leurs Provinces, pour en tirer les sommes nécessaires pour entretenir leur luxe & satisfaire leur avarice, & en conséquence elle leur ordonne de diminuer leur suite & d'en retrancher le luxe & le superflu. Il a aussi été expédié des ordres pour entretenir la sûreté & punir les excès que quelques nouvelles recrues qui étoient envoyées sur les frontières pour renforcer les garnisons, y ont commis.

On a fait sortir de notre port une Escadre. Part. M m m

dre composée de Vaisseaux de guerre, de Frégates & de Galères; elle est destinée à croiser dans l'Archipel. On étoit dans l'usage d'en envoyer tous les ans une pareille dans ces mers au mois de Mai; mais la guerre avoit empêché la Porte de faire ces armemens. Cette expédition est nécessaire aujourd'hui que les Corsaires infestent l'Archipel, s'emparent des Vaisseaux qui ne peuvent leur résister, & font des descentes sur les côtes où ils commettent toutes sortes d'excès & de défordres. La Porte, en ne protégeant pas ces Pais, doit nécessairement y perdre beaucoup de son autorité. Le Capitain-Pacha a pris lui-même le commandement de cette Escadre; il se propose aussi de visiter les côtes de la Morée, l'Egypte & la Syrie.

Les dernières lettres de Balfora portent qu'un Vaisseau Anglois venant de Bengala, avec une cargaison de toiles fines pour cette Capitale, s'est perdu près de Marcat; on évalue la perte à un million d'écus au lion; celle qu'a fait la Caravane de Bagdat qui a été pillée par les Arabes d'Amisy, est estimée à 15 millions.

ALGER (le 31 Mars) Le 16 du mois dernier, la Frégate Angloise, l'Alarme, de 24 canons & d'environ 180 hommes d'équipage, mouilla en cette rade. Le Dey, instruit de l'objet de sa mission, la fit saluer selon l'usage, de 21 coups de canons, qu'elle rendit. Le Commandant descendit à terre; & s'étant rendu chez le Dey il lui remit

une Lettre du Grand-Seigneur, par laquelle Sa Hauteſſe invite le Dey à terminer à l'amiable les différens élevés entre la Régence & l'Angleterre. Quelques jours après, le Commandant étant allé prendre ſon audience de congé, le Dey lui remit, outre ſa réponſe à la Lettre du Grand-Seigneur, une Lettre pour S. M. Britannique, par laquelle il lui demande un nouveau Conſul, à la place de Mr. Fraſer. Le Commandant s'eſt beaucoup loué de l'accueil qu'il a reçu, & les Algériens ont été également ſatisfaits de ſa conduite. Il eſt parti le 23 pour Mahon. --- Il ſe répand ici certains bruits qui donnent de l'inquiétude au Gouvernement, & qui font appréhender l'arrivée d'une Flotte Eſpagnele ſur nos côtes.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 14 Mai.*) On mande de Moſcou que le Comte d'Oſtermann, Conſeiller-privé & Chevalier des Ordres de S. M. I. vient d'être élevé à la dignité de Vice-Chancelier de l'Empire, à la place du Prince de Gallitzin. --- Mr. de Wojekow, Gouverneur de Kiow, eſt chargé des fonctions de Plénipotentiaire Impérial dans l'échange des Ambaſſadeurs de Ruſſie & de Turquie ſur les frontières. Ce fera le Baron d'Igelſtrœm, Général-Major, qui après l'échange des Ambaſſadeurs, conduira à Moſcou celui du Sultan; il ne le quittera point juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé dans cette ancienne Capitale. On ne fait

encore fixer l'époque où toutes ces choses, qu'on annonce depuis tant de tems, seront enfin exécutées.

L'on suppose, que le total des droits ou impôts, que l'Impératrice a supprimés par l'Ukase ou Ordonnance, dont il a été parlé, monte à un million six cents mille roubles par an. D'où l'on peut juger de l'énormité des charges que les circonstances avoient fait imposer aux pauvres habitans de cet Empire très-vaste, mais très-désert. --- Notre Escadre commandée par l'Amiral Greigh est heureusement arrivée à Riga.

Au-lieu des joies bruiantes que la Cour se promettoit à Moscou, il paroît qu'elle n'y est pas sans désagrément : le climat rigoureux de ces contrées hyperboréennes semble influencer beaucoup sur la santé de Mad. la Grand'Duchesse, qui est souvent incommodée de fluxions & de refroidissemens : quelques Médecins la croient menacée d'une consommation. --- Jusqu'à présent le tems a été fort humide & variable à Moscou ; ce qui contribue à rendre le séjour de cette Ville là fort malfain. Il y regne des fièvres putrides qui ont un caractère de contagion, & c'est pour en prévenir les progrès, que le Gouvernement a ordonné que lorsqu'il y auroit plus de trois personnes attaquées de cette fièvre dans une même maison, elles fussent incontinent portées à l'hôpital.

Des lettres de Casan parlent d'un soulèvement arrivé au Pais des Baskires. On prétend qu'ils ont voulu, à l'exemple des Tar-

tares de Barabinskoy, s'affranchir du tribut qu'ils paient depuis deux siècles aux Souverains de la Russie. Ils ont chassé les receveurs de ce tribut, tué ou maltraité des Popes qui leur avoient été envoiés pour travailler à leur conversion, & placé leurs idoles & les images du Grand-Lama dans les Chapelles ambulantes que les Prêtres Russes avoient établies au milieu de leurs Hordes. Ces Peuples sont voisins d'une Nation Tartare qui reconnoît l'Empire du Dey Lama, & de celle des Calmouks-Usbeks. Le Gouvernement prend des mesures pour les faire rentrer dans l'ordre.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 21 Mai.*) Le 7 de ce mois, jour de St. Stanislas, on célébra avec éclat la fête de Sa Maj. Un Pere des Ecoles-Pies distribua aux Seigneurs & Dames de la Cour une Ode Polonoise, qui avoit pour titre ces vers d'Horace :

*Desine mollium
Tandem querelarum, & potiùs nova
Cantemus Augusti Trophæa.*

On a actuellement une liste exacte des Membres qui composent le Conseil. Ils sont au nombre de 36; de sorte que si les affaires de la Nation ne vont pas bien désormais, on ne pourra pas se plaindre que ce soit faute de Conseillers; voici une copie de cette liste:

Sénateurs : Le Comte Antoine Ostrowski, Eyé-

que de Cujavie ; le Prince Ignace Maffalski , Evêque de Vilna ; Antoine Okecki , Evêque de Chelm ; Mathieu Soltyck , Palatin de Sandomir ; le Prince Michel Radziwil , Castellan de Vilna ; Ignace Twardowski , Palatin de Kalisch ; Joseph Sofnowski , Palatin de Smolensk ; Ignace Przebendowski , Palatin de Pomorski ; le Prince Antoine Sulkowski , Palatin de Gnefne ; Caëtan Kryniewiecki , Castellan de Kaminiéc ; Joseph Wilczewski , Castellan de Podlachie ; Siméon Szydowski , Castellan de Zarnow ; Simon Dzierzbicki , Castellan de Brzezín , François Podoski , Castellan de Ciechanow.

Ministres : Le Comte André Młodziejowski , Evêque de Pofnanie , Gr. Chancelier du Roïaume ; Michel Brzostowski , Gr. Tréforier de Lithuanie ; Wlasdislas Gurowski , Maréchal de Lithuanie ; le Prince Alexandre Sapieha , Petit-Général de Lithuanie.

L'Ordre Equeſtre : Le Prince Auguſte Sulkowski , Maréchal du Conſeil-permanent ; Hyacinthe Malachowski , Référendaire du Roïaume ; Jean Kicki , Grand - Ecuier du Roïaume ; le Prince Jérôme Sangusko , Porte-Glaive de Lithuanie ; Stanislas Gadomski , Chambellan de Sochaczew ; Gaſpar Rogalinski , Staroſte de Naklo ; Pierre Suminski , Staroſte de Bobrownicki ; Joseph Mniſcheck , Staroſte de Sanok ; le Comte François Rzewuski , Grand - Maître de la Maïſon du Roi ; Antoine Dziekonski , Pannetier de Wolkowysk ; le Prince Jérôme Lubomirski ; Michel Butharyn , Notaire de Wolkowysk ; le Prince Michel Woroniecki , Chambellan du Roi ; Ignace Kurzeniecki , Juge de Pinsk ; Mathieu Ziniew , Staroſte de Berznicki ; Juſtinien Sczytt , Fils , Castellan de Livonie.

Secretaires du Conſeil : Le Comte André Oginski , Secretaire du Grand-Duché de Lithuanie ; le Comte Hyacinthe Ogradski , Secretaire du Roïaume & en même tems au Département des affaires étrangères.

La fermentation des eſprits n'eſt pas encore éteinte en ce Pays , & il y a toujours

des germes de division qui pourront pousser d'abord que l'occasion s'en présentera. Le Conseil - permanent a fait remettre une Note aux trois Ministres étrangers , pour les prier de consentir à citer les Nonces qui ont protesté contre les actes de la Délégation & de la Confédération : mais l'un de ces Ministres a , dit-on , déclaré , " qu'il ne pouvoit „ point permettre , qu'il fût rien attenté „ contre les droits & les libertés des Re- „ présentans de la Nation. Mr. Garampi , Nonce du Pape , a donné un Manifeste , par lequel il proteste contre tous les avantages , accordés aux Dissidens par la dernière Diète ; rappelant en même - tems la protestation de Mr. Durini , son prédécesseur. Les 5 Nonces qui ont protesté contre les procédés de la Délégation & de la Diète , sont Mrs. Dunin , Kozuchowski & Jerzmanowski , Nonces de Lenczyc ; Mr. Przyemski , Nonce de Lomzyn , & le Prince Antoine-Nicolas Swantopolk Czetwertynski , Nonce de Braclau. Le Manifeste que les quatre premiers ont remis le 15 Avril au Grod de la Starostie de Varsovie , n'est pas fort étendu : mais celui que le Prince Czetwertynski y a déposé séparément le 28 Avril , entre dans de plus grands détails. Il expose avec beaucoup d'ordre & de précision tout ce qui s'est passé depuis l'ouverture de la Diète en 1773 , & en démontre le préjudice pour la République & la nullité. Comme cette pièce , qu'on vend imprimée en Langue Polonoise , est très-bien faite , l'on présume que plusieurs per-

sonnes, distinguées par leur façon de penser & leurs lumières, y ont mis la main : on nomme particulièrement le Grand - Maréchal Prince Lubomirski, que l'on fait n'avoir jamais approuvé la conduite, que s'est permise le Parti dominant. On trouve les mêmes sentimens dans le Discours que Mr. Mlodziejowski, Evêque de Pofnanie & Grand - Chancelier de la Couronne, prononça à la clôture de la Diète. En voici quelques passages remarquables. *C'est en ce jour que va se terminer une Diète, convoquée non par conviction de son utilité, mais uniquement en cédant à un malheur prépondérant ; non de l'avis libre du fidele Conseil de Sa Maj. mon très-gracieux Souverain, mais par les menaces des Puissances voisines ; pour éviter un danger encore plus grand, plutôt que par le besoin de pourvoir au bien général ; une Diète enfin nécessitée par des circonstances, dont l'on ne trouve point d'exemple dans les Annales de la Patrie ni dans l'Histoire étrangere des tems les plus reculés.*

Cette Diète va se séparer, qui n'a été assemblée que pour la conservation de notre bien-être quelconque & afin de détourner le bras, qui alloit porter les coups les plus funestes à l'existence de la République ; que l'on a ensuite prolongée jusqu'au terme de près de deux ans, d'une manière inusitée, sous le lien d'une Confédération, contre la forme légale, contre les Constitutions, & sans exemple ; le tout uniquement pour conjurer l'orage, que les menaces les plus terribles

nous annonçoient , & peut-être même la perte totale de la Nation Notre malheur actuel tire sa source de vices primitifs , bien antérieurs à l'époque où nous vivons , & qui nous ont nécessairement conduits à cette issue malheureuse : elle devoit certainement arriver tôt ou tard.

Ce sont des germes , ILLUSTRES ETATS , que nos Ancêtres ont jettés dans un sol fertile , auxquels une longue suite d'années a laissé prendre racine , dont des circonstances successives ont malheureusement favorisé le développement & la maturité , & dont il étoit réservé à nous , leur postérité , de cueillir la triste moisson pour en goûter les fruits amers.

Un Siècle s'est écoulé il y a quelques années , depuis qu'en 1668 , les murs de ce Château retentirent de la voix d'un Roi (a) ,

(a) Le Roi Jean-Casimir peu avant son abdication du Trône de Pologne en 1668 , en conseillant à ses Sujets d'élire un Roi durant sa vie , leur adressa entre autres , dans un Discours , les paroles suivantes. “ Plût à Dieu que je fusse faux Pro-
 ,, phete ! mais il est certain que , sans cette Ele-
 ,, ction , la République va tomber en pillage & de-
 ,, venir la proie des Nations voisines. Le Mosco-
 ,, vite & le Russe prétendront avoir droit sur les
 ,, Provinces , qui parlent leur Langue , & s'empa-
 ,, reront du Grand-Duché de Lithuanie. Les Fron-
 ,, tières de la Grande-Pologne seront ouvertes au
 ,, Brandebourg ; & cette Puissance s'accordera avec
 ,, la Suède au sujet de la Prusse (Royale ,) où elles
 ,, en feront le théâtre de la Guerre , pour y discu-
 ,, ter leurs prétentions. La Maison d'Autriche ,
 ,, quelque pures que fussent ses intentions , ne man-
 ,, quera point de profiter de ce dépouillement , &

qui, pénétré de la plus profonde douceur, fit ses derniers adieux aux Etats assemblés. Et nous éprouvons aujourd'hui, que cette voix n'a été que trop véridique en prédisant les malheurs, sous lesquels nous gémissons.

Il y aura bientôt un demi siècle, qu'un Citoïen, Candidat au Thrône, en faisant de sa plume l'usage qu'il convient à un homme libre, prédit également le danger qui menaçoit la République, en marquant précisément (b) les circonstances, qui se sont vérifiées

„ pensera à ses intérêts, en s'emparant de Cracovie ; car chacun aimera mieux posséder une partie de la Pologne par le droit du plus fort & à titre de conquête, que de regner sur la totalité du Roïaume, assuré par ses anciens Privilèges contre le pouvoir de ses Souverains. „

(b) Le Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, dans un Ouvrage originairement écrit en Polonois, sous le titre de la voix libre du Citoïen, & qui a été traduit en François, sous celui d'Observations sur le Gouvernement de Pologne, dans les Oeuvres du Philosophe bienfaisant. On y trouve entre autres ces passages remarquables (Préface page 41.) “ Il est certain, que l'Edifice de notre République s'affaïsse par son propre poids ; & rien peut-être ne sera comparable un jour à ses malheurs. — Je ne pense (page 51) qu'avec crainte à tout ce qui nous environne. ---- Nous croïons que nos voisins, par leur propre jalousie, s'intéressent à notre conservation ; vain préjugé qui nous trompe ; ridicule entêtement, qui autrefois a fait perdre la liberté aux Hongrois, aux Bohêmes, & qui nous l'enlèvera sûrement, si, nous appuyant sur une espérance aussi frivole, nous continuons à demeurer désarmés. Notre tour viendra sans doute, où nous serons la proie de quelque fameux Conquérant : peut-être mê-

de nos jours : mais ces voix , criant au Désert , n'étoient écoutées de personne : les Citoyens , aussi insensibles que des arbres mobiles mais inanimés , étoient dans la plus profonde sécurité & ne s'inquiétoient nullement de l'avenir le plus effraiant.

Il paroît une nouvelle Ordonnance du Roi de Prusse qui enjoint aux habitans de la Grande - Pologne en - deçà de la Netze de s'assembler , le 22 , par devant ses Commissaires pour lui rendre foi & hommage comme à leur nouveau Souverain. La République s'étoit toujours flattée que ce District lui seroit restitué & que toute l'affaire des frontières finiroit ainsi à l'amiable. On s'est trompé dans cette espérance & cette nouvelle prétention a jetté l'alarme dans cette Ville. --- L'arrangement des frontières ne cesse de rester accroché à une foule de difficultés sans cesse renaissantes , & la plupart des Commissaires démarcateurs sont de retour ici des lieux de leur destination.

Le Juif Sanck & quelques autres Israëli-

*„ me les Puissances voisines s'accorderont-elles à se
 „ partager nos Etats. Il est vrai qu'elles sont les
 „ mêmes que nos Peres ont connues , & qu'ils
 „ n'ont jamais appréhendées ; mais ne savons-nous
 „ point que tout est changé dans les Nations ? El-
 „ les ont à présent d'autres mœurs , d'autres loix ,
 „ d'autres usages , d'autres systèmes de Gouverne-
 „ ment , d'autres façons de faire la Guerre , j'ose
 „ même dire , une plus grande ambition. Cette
 „ ambition s'est augmentée avec les moyens de la
 „ satisfaire , &c. „*

tes qui ont fait les livraisons aux Troupes Russes, se trouvent dans des circonstances très-critiques. L'état actuel de leur fortune a fait naître des soupçons ; on les a tous mis en prison, & on examine leurs livres avec beaucoup de rigueur.

E S P A G N E .

MADRID (*le 16 Mai.*) Dès que la Princesse des Asturies fut accouchée, le Roi montra la jeune Infante à tous les Chefs du Palais, aux Grands du Roïaume, aux Conseillers d'Etat & aux Ambassadeurs & Ministres étrangers qui s'étoient assemblés au Palais d'après l'invitation formelle qui leur en avoit été faite. Sa Majesté voulut qu'on célébrât aussi-tôt les cérémonies du Baptême, ce qui fut exécuté solennellement par le Cardinal de la Cerda y St. Carlos, Patriarche des Indes, Grand-Chancelier de l'Ordre de Charles III, & Grand-Chapelain de Sa Majesté. On a donné à la Princesse les noms de *Charlotte, Joachim, Thérèse, Marc, Cajetane, Colette, Françoise-de-Salos, Raphaële, Vincent-Ferrier, Jeanne-Népomucene, Ferdinande, Joseph, Louise, Simphorose, Antoinette, Françoise, Bibianne, Marie, Casilde, Rite, Janvier & Pascal.* Le Roi fut le Parrain, comme on l'a dit, assisté des Infants Dom Gabriël & Dom Antoine.

Si l'on en croit le bruit public, le Roi ne veut accorder la Paix à l'Empereur de Maroc qu'à condition : 1°. qu'il lui donnera

quatre millions de piéces fortes , en dédommagement des fraix & pertes occasionnés par cette rupture ; 2°. qu'il restituera 24 Espagnols qui ont été faits prisonniers ; 3°. qu'il lui sera accordé quatre lieues de Pais à l'entour des Places qu'il possède en Afrique ; 4°. qu'on lui cédera le port de Tetuan & l'Isle de Mogador.

On assûre qu'il se présenta dernièrement à la Secretairerie des Indes & de la Marine, un homme aiant un habit d'écarlate galonné en or , qui demanda d'abord à la sentinelle s'il n'y avoit personne dans la Secretairerie. Sur ce qu'il lui fut répondu que non , il tira de sa poche une clef dont il se servit pour ouvrir la premiere porte qu'il referma sur soi. Une autre sentinelle aiant vû sortir ce même homme quelques heures après , & se doutant qu'il n'étoit pas employé dans les bureaux , alla en faire son rapport ; les Commis de ce département vinrent faire leur visite ; ils trouverent que la seconde porte avoit été forcée ; que la ferrure de celle par où l'on entre dans la salle des dépêches avoit été rompue , & dans cette salle plusieurs papiers jettés à terre. L'on s'apperçut encore que l'on avoit beaucoup fouillé dans les papiers qui étoient sur les bureaux ; mais on ne savoit pas encore s'il en manquoit. On a aussitôt fait arrêter la sentinelle qui a vû entrer le personnage en question sans en donner avis , ainsi que les portiers & autres employés suspects. On croit jusqu'ici que c'est un coup de partie de la part d'une certaine

Cour, qui aura voulu chercher s'il ne lui seroit pas possible de découvrir par-là quelles sont les dispositions actuelles de la Cour d'Espagne, quelle est la destination véritable de ses armemens, & jusqu'à quel point elle travaille à fomenter les troubles dans des contrées que l'on fait être dans un état de révolte ouverte contre la Métropole.

LETTRE de BARCELONE, du 8 Mai.

C'est demain matin, mon cher ami, que nous partons pour aller je ne sais où : cela veut dire qu'on ne nous a pas annoncé d'avance quelle devoit être la destination de la Flotte sur laquelle je serai embarqué ; mais nous présumons avec toute la vraisemblance nécessaire pour former presque une certitude, qu'il s'agit d'aller s'emparer d'un excellent port appartenant aux Algériens, & qui se nomme Anseo ou Azem, à 7 lieues d'Oran. Quelques-uns disent que les Algériens avoient vendu ce port à la Russie ; si cela est, le marché pourroit bien être nul, puisque nous n'aurons qu'à nous présenter pour en être les maîtres. Il y a apparence qu'on y fera aussi-tôt élever un Fort, car on a fait embarquer sur les Bâtimens de transport beaucoup de maçons, de charpentiers, des pierres, des briques & tous les matériaux nécessaires pour la construction d'un édifice. Vous voyez qu'il ne s'agit point, comme le bruit en a couru dans vos contrées, ni d'aller inquiéter les Anglois chez eux ou en Amérique, ni d'attaquer le Roi de Maroc dans ses Etats. Je puis vous certifier au contraire qu'il regne aujourd'hui la meilleure intelligence entre notre Cour & ce Souverain Maure ; & selon toute apparence il se résoudra à nous rembourser tous les frais qu'à occasionné la guerre qu'il nous avoit déclarée si mal à propos, & à attaquer de son côté les Algériens avec une Armée de 70 mille hommes ; du reste il nous a promis de vivre éternellement en paix avec nous ; mais nous ne comptons pas plus que de raison sur cette promesse, parce que les Souverains Maures sont sujets à manquer à leurs enga-

gemens au gré de leurs intérêts & de leurs passions. Quoiqu'il en soit, & quel que puisse être l'objet de tous nos préparatifs, je puis vous dire sans exagération qu'ils sont énormes, & qu'ils ne pourroient être plus grands s'il s'agissoit d'aller conquérir un Royaume. Le nombre des Troupes qui doivent s'embarquer est d'environ 30 à 35 mille hommes, savoir, 10 mille ici à Barcelone, autant à Carthagène, & davantage à Cadix. Nous mettons ici à la voile demain avec 165 Bâtimens, & cette division est la moindre des trois; jugez par-là de l'importance de cet armement. On croit que le rendez-vous est à la hauteur de Cadix; c'est-là probablement où l'on nous fera connoître notre destination.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 19 Mai.) Pour soutenir les pêcheurs de la Province de Bahus qui ont perdu par les tempêtes la plupart de leurs navires qui alloient à la pêche de la morue, S. M. leur a avancé un fond de 60 mille dahlers de cuivre sans intérêts pendant deux ans.

L'affaire des Juges du Tribunal de Gothie se fait toujours avec beaucoup d'activité; le Roi ne manque pas de venir régulièrement d'Ulrichsthal ici, toutes les fois que le Sénat s'assemble pour ce sujet; il veut qu'elle soit absolument terminée avant son départ pour la Finlande, si cela cependant se peut faire sans rien changer au cours de la Justice.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 27 Mai.) La Cour a reçu, le 19 de ce mois, la nouvelle de

la mort de la Reine Caroline-Mathilde ; mais jusqu'à présent on garde à ce sujet le silence ; cependant le Prince-Roi & la Princesse sa sœur ont pris le grand deuil, & n'ont point eu Cour dans leur appartement. Le Roi, la Reine Douairiere & la Famille Royale, prendront aussi, à cette occasion, le deuil qu'on a coutume de prendre pour une Tête couronnée ; mais pour cet effet on attend la communication de cette mort par la Cour de Londres.

Par un Edit, en date du 1^{er}. de ce mois, le Roi a diminué la valeur d'une espèce de sous, frappés en 1761, de sorte qu'à l'avenir trois de ces pièces n'en feront plus que deux ; & en même tems les liards de cuivre frappés en 1745, 1751, 1755 & 1762 ont été déclarés billon, & n'auront plus cours un mois après la publication de cet Edit. Comme cette publication ne se fit à Altona que le 14 de ce mois, il y eut la veille quelque confusion à ce sujet, parce que plusieurs personnes paierent leurs ouvriers en ces espèces, comme non encore supprimées ou diminuées, tandis que ces pauvres gens ne purent les débiter dans les boutiques, où ils alloient s'approvisionner : mais le mécontentement fut encore plus grand dans cette Capitale, lorsque cette Ordonnance y fut publiée. Sur le bruit qui s'y répandit en même tems, que les billets de banque alloient aussi être réduits à deux tiers de leur valeur actuelle, beaucoup de gens se sont attroupés devant le Comptoir de la Banque

Banque & devant le Palais du Roi faisant connoître par leur murmure leur inquiétude & leur mécontentement à ce sujet ; & comme on craignoit de mauvaises suites de cette fermentation générale , le Roi a trouvé bon de se présenter sur le balcon avec le Prince Frédéric & quelques Seigneurs de sa Cour ; & aiant mandé auprès de sa Personne le Lieutenant-général de Police , Sa Majesté l'a fait d'abord redescendre avec un ordre par écrit , qui assûre le peuple au nom du Roi , que le bruit en question est sans aucun fondement , & promet en outre une prime de mille écus à celui qui en découvrira l'inventeur. Cela a tranquillisé le peuple , qui s'est séparé sur le champ.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 30 Mai.*) On paroît un peu plus tranquille ici au sujet des armemens que fait l'Espagne ; l'on est presque persuadé qu'ils ont pour objet d'aller châtier les Etats Barbaresques & les mettre dans l'impossibilité d'inquiéter désormais le commerce & la navigation des Puissances Chrétiennes : cette entreprise , que l'on devoit en ce cas regarder comme une espèce de Croisade , & dont les avantages retomberoient également sur toutes les Nations Européennes qui commercent dans le Levant , seroit assurément bien digne de S. M. Catholique ; mais on fait que les principes de la politique ne dictent pas à quelque Puissance

que ce soit, de faire des fraix immenses & de s'épuiser, pour ne retirer de ses entreprises qu'un avantage médiocre, qui seroit même partagé par les Puissances voisines : d'ailleurs on assure que la Cour de Madrid a ratifié la Paix conclue avec le Roi de Maroc ; & si cela est, il faudroit supposer que les préparatifs en question sont destinés contre les Régences Barbaresques, dont l'Espagne n'a pas à se plaindre. Encore quelques jours & ce mystère sera éclairci.

Pendant que nos voisins se plaignent de la cherté du pain, cette subsistance est ici à un prix très-modique. Les magasins, établis le long de la Tamise, regorgent tellement de bled importé de l'étranger, que plus de 20 Bâtimens chargés de grains sur ce fleuve, ne peuvent les décharger, si l'on ne trouve auparavant des lieux propres à les déposer. Cette grande importation, jointe à l'abondante moisson de l'année dernière, la défense de l'exportation & l'entrée libre des grains étrangers, mettent cette Capitale à l'abri des calamités qu'éprouvent nos voisins par le défaut des vivres qui sont de première nécessité. --- La pêche de la baleine a été malheureuse cette année ; nos pêcheurs y ont perdu plusieurs navires avec beaucoup de monde, & la plupart y ont renoncé & vont revenir dans nos parages.

Les moïens trouvés pour remplir les subsides de cette année 1775 montent à 6,570,485 liv. sterl. 18 sh. 10 den. Et les subsides montent à 5,777,087 liv. sterl. 2 sols 8 $\frac{1}{2}$

deniers. Par conséquent les moïens excèdent de 793,398 liv. sterl. 17 sh. 12 den. ----
 La dette nationale montoit le 5 Janvier dernier à 124,996,086 liv. sterl. , & les intérêts annuels à 4,445,856 liv. sterl. 19 sh. 4 den.

BOSTON (*le 27 Mars.*) Les avis , que l'on reçoit ici successivement des procédés du Parlement Britannique à l'égard des Colonies , bien loin de les intimider , achèvent d'aigrir les esprits & de les exciter à défendre leurs droits avec opiniâtreté. Le Congrès-provincial de la Nouvelle-Angleterre , qui avoit déjà précédemment pris des mesures pour se mettre en état de défense , les a de nouveau recommandées par une résolution , qu'il prit à Concord le 24 du présent mois. Il y a cependant ici des spéculateurs qui assurent que la bonne contenance des Colonies se démentira , dès que les Troupes du Roi se mettront en devoir d'exécuter les Arrêts du Parlement. Ils prétendent que les démarches des Américains ne sont fondées que sur l'espérance de voir arriver en Angleterre une révolution , que le parti de l'opposition avoit promise & que la prudence du Ministère a rendu impossible.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 20 Mai.*) Hier à midi est arrivé un Courier de Milan avec l'agréable nouvelle que S. A. R. Mad. l'Archiduchesse Epouse de Mgr. l'Archiduc Ferdinand , Gouverneur de Milan , est allée à la messe à 11 heures.

verneur-Général de la Lombardie - Autrichienne, étoit heureusement accouchée le 13 d'un Prince très-bien constitué & qui jouit d'une parfaite santé, ainsi que la Princesse son auguste Mère.

On a reçu des nouvelles de l'Empereur; sa santé est très-bonne; il a fait un voyage heureux, & on ajoute qu'il a été très-content de l'état dans lequel il a trouvé les affaires, & sur-tout le Militaire à qui il a fait éprouver les effets de sa bienfaisance. Dès que Sa Maj. Imp. aura visité tous les endroits qu'elle s'est proposée de voir, elle ira en Italie; mais ce voyage ne sera pas long; puisqu'on l'attend ici vers le 5 ou le 6 du mois prochain. On dit que durant le cours de ce voyage l'Empereur prendra possession de l'Istrie-Vénitienne qui autrefois faisoit partie de la Croatie, & que la République de Venise a mieux aimé rendre que de s'attirer une guerre sur les bras.

S. E. Mr. le Comte de Neipperg, Ministre-plénipotentiaire de L. M. I. aux Cours Electorales de Manheim, Mayence &c., vient d'être nommé Ministre de Bohême à la Diète générale de l'Empire à Ratisbonne; il est remplacé dans son premier Poste par Mr. le Baron de Lehrbach, Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique.

On a arrêté, ces jours derniers, trois Emploies dans les Bureaux de la Chambre des Comptes. On dit qu'ils sont soupçonnés d'avoir procuré au Ministre d'une Puissance étrangere qui réside ici, un état exact & com-

plet des finances de la Maison d'Autriche. --- Comme il y a eu depuis quelque-tems du désordre aux Spectacles , il a été défendu de frapper des pieds & de la canne sur le plancher & sur les bancs , sous peine d'être saisi par la Garde & emmené en prison , pour y être puni sevérement ; mais il demeure permis de témoigner son contentement en battant des mains , & son mécontentement en gardant le silence. --- On remarque ici que les envois d'artillerie & de toutes sortes de munitions de guerre que l'on fait depuis quelque-tems sont plus considérables qu'à l'ordinaire ; les politiques s'égarent en conséquence en spéculations à perte de vûe.

La Cour vient de faire publier en Bohême une nouvelle Ordonnance qui fixe le service auquel les païsans seront tenus envers leurs Seigneurs. Dans quelques contrées on a soulagé ces malheureux ; mais dans d'autres on a crû devoir aggraver encore davantage leur servitude : le plus grand mal qui résulte de ces sortes de révoltes , c'est qu'en inquiétant les gouvernemens , elles les aigrissent contre la multitude , refroidissent quelquefois leurs bonnes intentions , & leur persuadent que les hommes ne méritent pas le bien qu'on veut leur faire , puisqu'ils sont si ingrats , si inconstans , si disposés à se soulever contre leurs Conducteurs. Du reste , quoique la tranquillité soit rétablie & que les païsans aient repris leurs travaux , l'on compte qu'il en manque près de 20 mille qui se sont sauvés dans les montagnes ou

chez l'étranger. Les rebelles avoient, dit-on, un chef qui exigeoit de ses complices tous les honneurs qu'on rend aux Souverains; il a été pris & pendu avec un autre chef, ainsi que 12 de leurs adhérens. Ce ne font que les Bohêmes naturels qui ont pris part à cette sédition; les païsans Allemands n'y ont point trempé.

Il a plû à S. M. I. & R. d'établir au Belvedere, une école pour l'éducation des abeilles; cette école fera la mere de plusieurs autres qui vont être érigées dans différents districts de l'Autriche-inférieure & autres contrées. L'Ordonnance qui porte création de ces établissemens, prescrit aux maîtres auxquels on les confiera tout ce qu'ils doivent faire pour enseigner aux gens de la campagne la théorie & la pratique. Cette branche d'industrie est exempte du dixieme avec assurance qu'elle ne fera jamais assujettie à aucune espèce d'impôts. Il est permis à tous les Sujets d'entretenir autant de ruches qu'ils le voudront, sans que personne puisse leur porter le moindre obstacle à moins d'en courir la disgrâce du Souverain. Il est accordé pareille protection & mêmes priviléges pour le commerce du miel.

Les lettres de Constantinople en date du mois dernier, disent que les Russes & les Turcs ont respectivement évacué les places de Kinburn, de Choczim & de Bender; cette opération n'avoit été différée si longtems, qu'à cause des difficultés qui s'étoient

élevées par rapport à Kinburn qu'on devoit remettre aux Russes, en même-tems que ceux-ci devoient remettre les deux autres places aux Turcs. Cependant les Ambassadeurs des deux Puissances différent toujours de se rendre à leur destination & de mettre ainsi le sceau au grand ouvrage de la Paix.

BERLIN (le 25 Mai.) Le Roi continue à passer tous les jours en revue les Troupes de cette Résidence & des environs. S. M. a fait la promotion suivante : *Généraux d'Infanterie*, les Lieutenants-Généraux de Bulow & Tauenzien. *Lieutenants-Généraux*, les Généraux-Majors Horst & Moellendorf. *Généraux-Majors*, les Colonels des Hussards Pretwitz & Zetteritz.

Charles Guischar, connu sous le nom de *Quintus-Icilius*, Colonel au service du Roi, est mort le 13 à Potsdam. Officier, aussi distingué par sa conduite pendant la dernière guerre, que par ses connoissances, dont il a donné des preuves dans ses différents ouvrages sur la guerre & l'art militaire des anciens. Le Roi a été touché de cette mort, & a dit à un de ses Généraux : *Voilà comme mes amis me quittent les uns après les autres, le tems approche, mon ami, où nous en ferons autant, ou vous me quitterez, ou je vous quitterai moi-même.* S. M. a écrit une lettre à la veuve de ce Colonel, née Baronne de Schlabrendorf, dans laquelle S. M. lui marque, qu'elle lui fait présent de 3000 écus, & lui assure une pension annuelle de 1200 écus; qu'elle se charge de l'éducation

de ses enfans, & qu'elle prend pour son compte la bibliothèque & le cabinet de médailles du défunt, dont elle lui fera compter la valeur.

On a reçu de Kœnigsberg la lettre suivante.

Cette Ville, qui plus d'une fois a été ravagée par le feu, éprouva de nouveau ce malheur le 10 de ce mois. Ce jour-là, qui étoit le jour annuel de dévotion publique, environ à dix heures du soir, il survint un incendie dans une maison du fauxbourg extérieur hors de la porte de Brandebourg. Comme le vent souffloit de l'Ouëst avec violence, les flammes se communiquèrent non-seulement aux maisons contigues ; mais les étincelles, poussées au loin, allumerent également les bâtimens du fauxbourg intérieur, situé en deça du boulevard. Tous les secours parurent inutiles, & les principaux quartiers de la Ville étoient dans le danger le plus imminent : mais enfin, après un ravage de douze heures, l'on parvint à arrêter les flammes, avant qu'elles fussent encore parvenues au cœur de la Ville. Les cendres & les ruines des édifices consumés fumoient encore, lorsque hier à 5 heures & demie du soir la frayeur se renouvela. Il éclata un second incendie dans un quartier, tout opposé à celui qui venoit d'être réduit en cendres, & appartenant au territoire de la Seigneurie-royale de Roszgarten : mais, malgré la véhémence du feu, non moins dangereux que celui de la veille, les secours qu'on y apporta furent si prompts & si heureux, qu'on l'éteignit après avoir duré une heure & consumé un bâtiment près de l'Eglise de Roszgarten. Le nombre des maisons, brûlées dans le premier incendie, est très-considérable ; on le porte à environ deux cents, parmi lesquelles se trouvent plusieurs édifices publics, tels que les Casernes royales, le grand Hôpital de St. George, où il demouroit une centaine de personnes âgées des deux sexes ; la Chapelle de cet Hôpital ; un autre édifice du même genre, bâti à neuf sur le Haberberg ; un troisième pour les pestiférés, la manufacture de

gloise de cuirs, &c. Il y a péri quelques personnes & beaucoup de bétail : un grand nombre d'habitans est réduit à la dernière misère ; & l'on évalue le dommage seul des bâtimens du moins à deux millions de florins : mais, comme le quartier incendié n'étoit pas celui des Négocians, le commerce a peu souffert.

HANOVRE (*le 13 Mai.*) On a expédié hier à Londres le courier qui doit porter au Roi de la Grande-Bretagne la nouvelle de la mort de la Reine Caroline-Mathilde de Dannemarck, enlevée à la fleur de son âge, puisqu'elle n'avoit pas encore accompli sa vingt-quatrième année. Pendant le séjour de trois ans que cette Princesse a fait dans ce païs, elle avoit sù gagner tous les cœurs par son affabilité, sa bonté, & par la conduite la plus sage & la plus exemplaire ; & il n'y a personne qui n'ait admiré le calme & la sérénité qu'elle a montré constamment, quoique gémissant, comme on fait, sous le poids des plus grandes adversités. Mais quoique sa constance & sa fermeté ne se soient pas démenties un instant, & qu'il ne lui soit jamais échappé ni plaintes, ni murmures, cependant la douleur n'en étoit pas moins profondément gravée dans son ame. Cette situation violente, ces combats continuels avoient tellement affoibli sa santé & si fort altéré son sang, que la maladie à laquelle elle a succombé, éclatta avec des symptomes si violens, que Mr. de Leyffer son Médecin ordinaire la jugea mortelle dès le premier jour, & demanda l'assistance du Docteur Zimmermann. La Princesse elle-

même fentit qu'elle étoit frappée du coup de la mort ; elle le dit à fon Médecin fans témoigner la moindre émotion. La patience, la réfignation, la piété que cette jeune Reine a montrées durant le cours de fa maladie, ont pénétré le cœur de tous ceux qui l'environnoient, & ils n'ont pû affez admirer la fermeté avec laquelle elle a vû les approches du terme fatal.

I T A L I E.

FLORENCE (*le 21 Mai.*) Le Grand-Duc vient de rendre quelques Edits touchant l'âge auquel on pourra prendre l'habit & faire profefion dans quelque Ordre de Religieux ou de Religieufes, & les mefures à prendre pour prévenir les fédutions auxquelles les uns & les autres peuvent être expofés ; ainfi que touchant l'exemption de dot qu'on fait païer aux Converfes &c. Son Alteffe Roïale eft parti le 18 pour Venife, dans le plus grand *incognito*, accompagné feulement du Comte de Goes, Capitaine de fa garde-du-corps.

NAPLES (*le 18 Mai.*) Le 6 de ce mois on célébra, avec beaucoup de pompe, l'anniverfaire de la translation du fang de St. Janvier, dont la liquéfaction fe fit à l'ordinaire au contentement de tout le Peuple. --- Le feu prit il y a quelques jours dans une chambre baffe de l'Hôtel du Duc de Calabritto, tandis qu'il y avoit un grand concours de Nobleffe à l'occafion de la naiffance d'un

premier fils. Les flammes firent d'abord tant de progrès qu'on appréhenda la ruine de toute la maison ; mais on travailla avec un si grand zèle qu'on parvint à arrêter le cours de l'incendie sans beaucoup de dommage. Il y a eu quelques personnes blessées légèrement, du nombre desquelles sont le Prince Baldassare Odescalchi & Mylord Tirney en descendant d'une fenêtre. --- L'Evêché de Montréal, actuellement vacant, dont les revenus excédoient cent mille ducats, vient d'être réduit par le Pape, sur la demande qui lui en a été faite par le Roi, à une pension annuelle de cinq mille ducats ; Sa Maj. a assigné une pension de pareille somme à ce Diocèse pour la réparation des Eglises, & destine le surplus à l'entretien des armemens qui protègent les côtes de la Sicile contre les Barbaresques.

Le Marquis Tannucci aiant voulu introduire l'usage d'entendre les Ministres étrangers sur les affaires de leurs Cours respectives, une heure avant la table d'état que ce Ministre donne deux fois par semaine, les Ministres étrangers ont fort désapprouvé cet arrangement ; & aucun d'eux ne s'est trouvé au dernier repas que donnoit le Marquis Tannucci. Leurs Excel. prétendent qu'elles veulent avoir un libre accès auprès de ce premier Ministre, & pouvoir traiter des affaires de leurs Cours toutes les fois que la circonstance l'exigera ; sans attendre les heures désignées. Il paroît que ce Ministre toujours puissant par la protection de la

Cour d'Espagne , a néanmoins beaucoup perdu de son crédit & de sa faveur auprès du Roi , mais sur-tout auprès de la Reine , à l'occasion du fait qu'on va rapporter. Il est connu que la feue Reine Amélie fut admise au Conseil d'Etat aussi-tôt qu'elle eût donné un héritier à la Couronne , & elle acquit en quelque sorte par-là le même droit aux Reines futures. Le Marquis Tannucci aiant apparemment des raisons pour empêcher que la Reine regnante n'eût entrée au Conseil , écrivit au Roi d'Espagne pour avoir ses ordres là-dessus. Sa Maj. Catholique approuva les raisons d'exclusion qu'alléguoit le premier Ministre & lui adressa une lettre qu'il devoit remettre lui-même à la Reine pour annoncer à cette Princesse qu'elle ne pouvoit être admise au Conseil. Le Marquis Tannucci sentant combien une pareille commission étoit délicate , alla trouver le Roi & voulut l'engager à présenter cette lettre à la Reine ; mais ce Prince qui étoit informé du contenu , répondit à ce Ministre , *donnez-la lui vous-même*. Le Marquis ne sachant quel parti prendre , chargea la Marquise Tannucci sa propre femme de remettre la lettre à la Reine : cette Princesse l'aïant lue , fut fort indignée ; & la Marquise a reçu défense de paroître à la Cour jusqu'à nouvel ordre.

On ne doute presque plus aujourd'hui que les armemens formidables des Espagnols ne soient destinés à aller attaquer Alger. Le Grand-Maître de Malthe , instruit du projet de cette Croisade contre les Infideles , &

voulant feconder les pieufes intentions de Sa Maj. Catholique , avoit envoié à Cadix trois Vaiffeaux de guerre de la Religion , pour s'unir aux forces Espagnoles ; mais le Gouverneur de Cadix fut chargé par fa Cour de remercier le Commandant de cette petite Efcadre du zele & de la bonne volonté du Grand-Maître ; ajoutant que le Roi avoit des forces fuffifantes pour exécuter les deffeins qu'il avoit formés. En s'en retournant , un de ces trois Vaiffeaux aiant rencontré un Bâtiment Algérien de 105 hommes d'équipage , s'en eft emparé , & l'a conduit à Carthagéne.

Nous apprenons qu'un petit Bâtiment Vénitien qui venoit du Levant , a été attaqué par un Corfaire ; il étoit prêt à fe rendre , lorsqu'il survint un Vaiffeau François ; il battit fur le champ le Corfaire , qui fut pris en fix minutes ; on enchaîna tout l'équipage corfaire qui fut jetté à la mer , à l'exception d'un enfant.

BASTIA (*le 10 Mai.*) On afsûre que Zampaglino a obtenu son pardon , à condition qu'il sortira de l'Isle avec tous ses compagnons pour se retirer où il leur plaira. Les chemins depuis cette Ville jusqu'à Corti font maintenant sûrs , il n'y a plus de bandits qui infestent la campagne de ce côté-là. On a réfolu de faire une coupe de bois de construction pour des navires de haut bord , & de faire les chantiers néceffaires à l'usage de la France pour le service de notre marine , afin

de rendre cette Isle plus florissante & plus assurée.

On a expédié depuis quelques jours des lettres circulaires aux différentes personnes qui ont droit de se trouver à l'assemblée des États de Corse, qui est fixée au 25 de ce mois, & se tiendra dans l'Eglise de l'Immaculée-Conception de la Ste. Vierge. Les douze Primats du Roïaume qui doivent assister à cette Consulté de la Nation, sont déjà arrivés en cette Ville. On y a fait des provisions en toutes sortes de comestibles, pour y traiter, comme il est d'usage, les Consultants & leurs co-opérateurs. Le Comte de Marbeuf assistera à cette assemblée, en qualité de Commissaire du Roi.

ROME (le 18 Mai.) Le nouveau Pontife vient de rétablir la coutume de conférer aux Ecclesiastiques les Ordres sacrés, qui avoit été interrompue pendant le Pontificat de Clément XIV. Sa Sainteté a conféré dans la Chapelle secrete du Vatican l'Ordre du Soudiaconat au Comte de Salm, Chanoine d'une Cathédrale d'Allemagne. --- Par un Chirurgraphe particulier & très-honorable, le St. Percé a ré-intégré dans le poste de Trésorier de Ferrare Mr. Ant. Gnudi, & a révoqué la concession qui en avoit été faite au Comte Panzacchi & à Mr. Oderici. Mr. Gnudi va partir pour Ferrare, où il est chargé de se faire rendre un compte exact de la gestion de ses prédécesseurs. --- Sa Sainteté a conféré l'Archevêché d'Avignon, qui étoit vacant, à l'Abbé Giovio Perugino, sujet d'un

mérite distingué, qui passa en France en qualité d'Auditeur du feu Cardinal de la Roche-Foucaud, & qui est actuellement sur le même pied à Paris auprès de Mgr. Doria, Nonce du St. Siège; Sa S. a aussi nommé le Cardinal Delci à l'Abbaie de St. Paul au Val St. Benoît, Diocèse de Perouse, qu'elle possédoit étant Cardinal; celle de Fellone, Diocèse de Fermo, au Cardinal Parracciani, qui en est Archevêque. --- On croit aujourd'hui que le Pape ne fera point une promotion générale aux Chapeaux vacans, comme on s'y étoit attendu; mais que Sa Sainteté publiera deux nominations dans chaque Consistoire: ce seroit en effet mécontenter beaucoup de gens que d'en satisfaire un aussi grand nombre à la fois; au-lieu qu'en se réservant des graces à accorder, on soutient au moins l'espérance de ceux qui y prétendent & qui ne doivent pas les obtenir.

Le Cardinal Antonelli, désirant témoigner sa reconnoissance au Pape qui l'a décoré de la Pourpre, a fait présent à S. S. de deux tableaux d'un excellent pinceau, ainsi que d'une magnifique chasuble brodée en or d'un finement admirable, avec un Calice en vermeil, sur lequel sont travaillés des génies en relief. Le Cardinal de Vecchis, guidé par un même motif, a fait présent en son nom au St. Pere d'un superbe Crucifix de métal doré, chef-d'œuvre du célèbre Sculpteur Algardi, avec la Croix & son pied d'ébène, garni de métal doré avec des feuillages & des génies en argent, où brillent de tous

côtés de très-belles pierres qui y sont en-
chassées.

Les différens survenus au sujet de la suc-
cession du feu Pape , sont tous assoupis actuel-
lement. Les Religieux de son Couvent des
XII Apôtres prétendoient en priver les pa-
rens infortunés de Clément XIV , par la
raison qu'il s'étoit exprimé plus d'une fois,
pendant sa vie , & avoit promis de vouloir
emploier son pécule & son patrimoine à l'a-
vantage de son Couvent. Cependant bien
qu'il eût été question de pareilles promesses,
le Général de cet Ordre a tranché toute dif-
ficulté , & par une déclaration par écrit , il
a témoigné & déposé contre la prétention
de ses propres Religieux , qu'ayant suggéré
au feu Pape , peu avant sa mort , de pour-
voir à sa famille , S. S. lui avoit répondu :
*Qu'il devoit savoir que l'ame retournoit à
Dieu & les biens à qui ils appartenoient.*
En conséquence d'une telle déclaration , il
a fait remettre la grosse succession de Clé-
ment XIV aux deux familles de Fabri & de
Tebaldi , comme lui étant les plus unies par
les liens du sang , & les neveux du feu
Pontife.

Le Souverain Pontife a demandé toutes
les pièces du procès de l'Ex-Général & des
autres individus de la Société supprimée ,
prisonniers au Château Saint-Ange ; ce qui
fait présumer qu'il veut enfin prononcer
bientôt sur cette importante affaire. Le pro-
cès de l'Ex-Général est auprès du P. Mama-
chi , Dominicain , auquel S. S. a fait en ou-
tre

ete intimer en son nom, qu'il eût à déduire les raisons & les motifs qui l'ont porté dans l'examen d'un écrit de l'Ex-Jésuite Favre, à le déclarer parjure, sous le dernier Pontificat ; ce qui semble embarrasser le Dominicain, qui est pris à partie.

Le P. Saccarelli, de l'Oratoire de Saint-Philippe, établi dans la Chiesa-Nova, Auteur d'un Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, avoit dédié le IV^e. Tome de son ouvrage au Pape Pie VI, & avoit inféré dans une certaine feuille imprimée, par laquelle il annonçoit son Abrégé aux Gens de Lettres, l'éloge qu'en avoit fait l'Auteur anonyme des Nouvelles ecclésiastiques en France. Le St. Pere, qui avoit appris cette anecdote au même moment où le P. Saccarelli devoit lui présenter son ouvrage, rejeta les volumes qui lui étoient offerts, & parla ainsi à l'Auteur : *Vous n'avez donc pas craint de me présenter un livre pour lequel vous avez mendié le suffrage & l'approbation de l'Auteur des Nouvelles ecclésiastiques, que non-seulement les Evêques, mais encore les Parlements de France ont anathématisé. Eh bien soit ! nous le soumettrons à un nouvel examen & s'il y a quelque chose qui vous ait attiré l'éloge de ce fanatique, l'ouvrage sera pros crit avec son Auteur : allez-vous en maintenant.*

On mande de Naples qu'il se répand dans quelques Villes de ce Roïaume une fièvre dont on attribue la cause aux harengs, où il se trouve, dit-on, un petit ver qui cause

des douleurs aiguës à ceux qui en mangent. La Députation de Santé de cette Ville doit tenir une assemblée générale à ce sujet avec les Médecins les plus accrédités.

On apprend de Forli, qu'on a commis en ladite Ville, ou sur le grand chemin, un meurtre affreux en la personne du Noble Marchesi, qui a été trouvé tenant un pistolet d'une main & un poignard de l'autre pour faire croire qu'il s'étoit tué lui-même. On a déjà emprisonné plusieurs personnes, sans pouvoir découvrir le véritable auteur de cet assassinat.

F R A N C E.

PARIS (le 31 Mai.) Le Parlement a enregistré le 28 du mois dernier, une Déclaration du Roi donnée à Versailles le 26, & portant établissement d'une Chambre de Tournelle civile en cette Cour de Justice. Le Roi y dit que le grand nombre de causes pendantes à l'audience de la Grand'Chambre ayant porté la Cour à le supplier d'établir, pour une année, une Chambre de Tournelle civile qui pût vaquer à l'expédition des affaires de trois mille livres & au-dessous, ainsi que le feu Roi l'avoit fait en 1735; il avoit reçu d'autant plus favorablement cette prière, qu'elle ne tendoit qu'à procurer aux sujets une expédition plus prompte & plus facile des causes dont l'audience de la Chambre se trouvoit actuellement surchargée. Cette Chambre sera composée du Premier-Président, des second & troisieme Présidents, de six Conseillers de chacune des Chambres des Enquêtes, deux d'entre les derniers reçus, lesquels Conseillers changeront tous les trois mois. --- Il paroît des Lettres-Parentes du Roi, qui fixent les capitaux de l'emprunt en rentes viagères fait en Hollande

en exécution des Lettres-Patentes du 12 Juin 1771; & qui ordonnent que lefdites rentes viagères feront payées à l'avenir, à compter du premier Juillet 1774, à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Données à Versailles le 18 Décembre 1774, & registrées en la Chambre des Comptes le 29 Mars 1775. L'enregistrement porte, *que le Roi fera supplié d'ordonner que ledit emprunt ne pourra être étendu au delà de la somme de deux millions de rentes viagères & de vouloir bien considérer qu'un emprunt aussi onéreux ne peut être que très-préjudiciable à l'intérêt & à l'économie de ses finances.*

Les soins, que le Gouvernement a pris pour détromper les malheureux qui s'étoient laissés séduire dans la dernière révolte, & l'amnistie qui leur a été accordée, ont produit les effets les plus heureux. Mais la fraieur n'a pu encore être entièrement dissipée, & les habitans de plusieurs villages se sont presque tous retirés dans les bois, crainte d'être punis. Quinze mille hommes de Troupes sont aux environs de Paris aux ordres de Mr. le Maréchal de Biron, dont le Commandement s'étend à dix lieues à la ronde, & qui a sous lui le Marquis de Poyanne & le Comte de Vaux, Lieutenants-Généraux, dont l'un commande sur la Haute- & l'autre sur la Basse-Seine. Les Troupes sont particulièrement placées près des Villes & Villages, où il y a des marchés. L'on ne peut comprendre comment l'esprit de sédition a éclaté en même tems dans une aussi grande étendue de pais; car des lettres apprennent qu'il y a eu, la semaine dernière, dans la plupart des Villes de Normandie & de Picardie des révoltes, les jours

de marché , & qu'il s'est commis beaucoup d'excès. Les fenêtres du bel Hôtel-de-Ville de Beauvais ont été brisées & la Ville est presque entièrement délavée. Les Srs. Saurin & Doumer & autres spéculateurs sur le négoce des grains ont été mis à la Bastille. On a arrêté & emprisonné un grand nombre de personnes de tout état. Quelques séditieux ont répandu dans les Provinces des Imprimés sous le titre d'*Arrêts du Conseil d'Etat*, bien motivés en apparence , & par lesquels le Roi défendoit de vendre le septier de bled au-dessus de 12 livres , & la livre de pain au-dessus de deux sous. Le Ministère vient d'envoier par-tout le signalement d'un particulier, qui a distribué une grande quantité de ces prétendus Arrêts. Le 10 de ce mois l'on pendit à Versailles un Officier employé à la Cour, qui avoit voulu favoriser la révolte, & s'étoit opposé avec violence à un Moaquettaire de garde , qui le traversa dans ses desseins criminels. Lorsque , le jour suivant , on exécuta ici deux autres de ces séditieux , ils tenterent de soulever le Peuple par leurs cris , mais inutilement ; personne ne branla , & tout le monde témoigna être convaincu de la justice & de la nécessité de leur supplice. Cependant , comme ces remèdes rigoureux , que les circonstances exigeoient d'abord , répugnent à la bonté naturelle du Roi & à son penchant pour la douceur , Mr. le Garde des Sceaux a écrit , par son ordre , aux Prévôts-Généraux des Maréchaussées du ressort du Parlement de Paris une lettre, en

date du 13 de ce mois, dont voici la teneur.

Les émeutes, & les brigandages qui les ont accompagnées & suivies, MONSIEUR, ont forcé le Roi à prendre des mesures nécessaires pour en arrêter le cours, & à faire usage de son autorité pour la punition prompte & exemplaire des coupables. C'est à regret & contre la bonté de son cœur, que S. M. a donné les ordres, que je vous ai fait passer de sa part; mais la tranquillité publique qu'il falloit rétablir, & la subsistance de ses sujets, à laquelle il falloit veiller, ont, pour ainsi dire, fait une loi à S. M. du parti, qu'elle a cru devoir prendre.

Ses soins paternels ont répondu à son attente: ses attroupements se sont dissipés, & le calme est presque entièrement rétabli. S. M. est instruite, que le repentir & la consternation ont succédé au tumulte & au pillage, & qu'un grand nombre de ceux qui ont volé les grains, ou qui ont forcé les laboureurs, les marchands ou les meuniers, à leur delivrer au-dessous du prix courant, ont déjà fait des restitutions proportionnées, ou sont disposés à les faire.

Touchée de ces circonstances, S. M. a déjà bien voulu ordonner à tous ceux qui étoient sortis de leur domicile d'y rentrer, en annonçant une amnistie générale, & en exceptant seulement les chefs & les instigateurs de la sédition. Elle ne doute pas, que son Ordonnance ne produise l'effet qu'elle en attend.

Dans cette persuasion, MONSIEUR, Elle m'a ordonné de vous mander, que son intention est, que vous ne procédiez au jugement définitif d'aucun de ceux qui ont été arrêtés, que vous m'envoyiez une copie, sur papier non-marqué, des procédures qui seront faites, & que vous attendiez les ordres de S. M. sur le sort des accusés.

Elle m'a ordonné de plus de vous mander, qu'il est inutile, quand à présent, de commencer de nouvelles procédures, à moins que vous ne soyez assuré, que ceux, contre lesquels elles seront dirigées, auront déjà été repris de Justice, ou qu'ils ne

soient du nombre des chefs & des instigateurs de la révolte, ou enfin coupables de quelques nouveaux faits de sédition. Je suis, &c.

Le Roi vient d'adresser une lettre aux Archevêques & Evêques de son Roïaume, au sujet du brigandage inoui qui s'est exercé sur les bleds autour de la Capitale & presque sous ses yeux ; Sa Maj. intéresse leur zele patriotique au maintien de l'ordre public qui est une loi de l'Evangile comme une loi de l'Etat, leur envoie l'Instruction qu'elle a fait dresser pour les Curés de ses Etats, & charge les Prélats de la leur faire passer, en y joignant de leur part tous les conseils que les circonstances peuvent leur faire juger nécessaires.

L'Ecrit de Sa Majesté aux Pasteurs de son Roïaume respire en même tems & son respect pour la Religion & son amour pour ses Peuples, qu'elle voudroit préserver du crime de la séduction & du malheur d'en être les victimes, puisque l'abondance passagere obtenue par le vol & la violence, font le présage certain d'une disette prochaine qu'on tenteroit vainement alors d'éviter.

Pour mettre les Curés plus à portée de faire valoir ces utiles réflexions, Sa Majesté les instruit des principes & des suites de la sédition. Elle leur fait observer que le brigandage de quelques hommes étrangers aux Paroisses qu'ils sont venus dévaster, n'a point été excité par l'excès de la misère, & qu'on a vû la denrée portée à des prix plus élevés, sans que le moindre murmure se soit

fait entendre; que parmi les féditieux il s'en est trouvé qui, affectant plus de respect, sans être moins dangereux, ont répandu témérairement le bruit que S. M. ne désapprouveroit point leur conduite, & qu'elle vouloit que le prix du bled fût baissé, comme si S. M. avoit le pouvoir & le moïen de baïsser à son gré les denrées, & que leur prix ne fût entièrement dépendant de leur abondance. Elle leur met sous les yeux les intentions destructives supposées au Gouvernement, les fausses inquiétudes malignement exagérées, la profanation des noms les plus respectables auxquels ces brigands ont eu recours pour servir leurs passions & leurs projets, tandis qu'une multitude aveuglée, séduite & trompée a douté des bontés du Roi, & que par ces doutes elle a pensé rendre ses soins paternels inutiles & tous les remèdes sans effet. Ce sont ces vérités (dit l'Instruction) que les Curés doivent faire comprendre à leurs Paroissiens pour leur propre intérêt, parce que le pillage amène les maux que feignent de craindre ceux qui l'inspirent & le conseillent. . . . Il n'est point de bien (ajoute cette Instruction touchante) que S. M. ne soit dans l'intention de procurer à ses sujets; si tous les soulagemens ne peuvent à la fois leur être accordés, s'il est des maux qui, comme la cherté, suite nécessaire des mauvaises récoltes, ne soient pas fournis au pouvoir des Rois, Sa Maj. en est aussi affectée que ses Peuples; mais quelle défiance ne doivent-ils pas avoir

de ces hommes mal-intentionnés qui pour les émouvoir se plaifent à exagérer leur malheur & à l'aggraver par les moïens mêmes qu'ils leur indiquent afin de le diminuer,

Dans la Lettre pastorale, que Mr. l'Archevêque a publiée à cette occasion, il rend justice aux habitans de Paris. *Il est vrai, dit-il, & nous en rendons grâces à la divine Providence : parmi les habitans de cette Capitale, c'est le très-petit nombre qui s'est joint à la troupe séditieuse, qui a occasionné le désordre. Ceux qui n'ont point étouffé le cri de la conscience, & qui sentent tout le prix du maintien de l'ordre & de la soumission, auroient rougi de se joindre aux auteurs d'un brigandage aussi criminel envers Dieu qu'envers les hommes. Mais, nous ne pouvons le dissimuler, & nous l'avons appris avec la plus vive douleur, dans quelques autres parties de notre Diocèse, le peuple ne s'est comporté ni avec la même sagesse, ni avec la même réserve : un aveuglement séditieux lui a fait violer tous les principes de la justice & de la subordination.*

L'on a vû à Méry-sur-Oise un exemple de l'influence que la conduite des Pasteurs peut avoir dans cette conjoncture sur l'esprit de la multitude. Les mêmes brigands, qui ont alarmé cette Capitale, & qui courent les Villes & les campagnes pour enlever & détruire la subsistance du peuple, s'étant rendus à Méry, y pillèrent un bateau de blé & exciterent les habitans du lieu à se

joindre à eux & à voler le grain : mais le Curé, par un Prône touchant & par les exhortations qu'il a faites dans les hameaux où il s'est transporté, a déterminé ses Paroissiens à rendre ce qu'ils avoient pris, tant en bled qu'en farine. Cet exemple a été du plus grand fruit : les restitutions, qui ont commencé par Méry, se sont étendues ; & il s'en fait journellement de tous côtés, soit en nature soit en argent. Le Roi, informé de la conduite vraiment pastorale, qu'a tenue ce Curé, lui a fait afsûrer une pension de 1200 livres sur le premier bénéfice qui viendrait à vaquer.

Le Vicaire de la Paroisse de St. Severin vient d'être exilé, pour avoir refusé les Sacremens à un Docteur de Sorbonne renommé par son opposition à la Bulle *Unigenitus*. Sur ce qu'il vouloit lui persuader la soumission à l'Eglise, le Docteur répondit : *Je savois ce que je devois croire avant que vous fussiez au monde.*

La restauration du Parlement de Grenoble a été effectuée, le 2 de ce mois, par Mr. le Comte de Clermont-Tonnerre, Commandant du Dauphiné, & Mr. de Marcheval, Intendant. --- Les Etats de la Province de Bourgogne firent, le 8 de ce mois, l'ouverture de leurs séances, à la maniere accoutumée. Cette assemblée, qui se renouvelle tous les trois ans, n'avoit jamais été si nombreuse, ni si brillante. Après les formalités ordinaires de la présentation & de l'enregistrement de ses Lettres de commission, Son Alt. Sér. Mgr.

le Prince de Condé, Gouverneur de la Province, prononça un discours brillant.

Mr. l'Abbé Terray, ancien Contrôleur-général, vient d'acheter au prix de 200 mille livres la maison & le jardin, appartenans à la veuve du Médecin Chomel, pour servir au vaste arrondissement du magnifique Hôtel, qu'il a fait bâtir en cette Capitale.

Une société de citoyens, auxquels le Duc d'Orléans avoit permis de tirer au blanc un prix de plaisir à Romainville, y a fondé avec la même permission & de l'agrément du Marquis de Segur, Seigneur du lieu, une fête annuelle à l'imitation de celle de *la Rose de Salency*, pour l'encouragement & la conservation des mœurs. On délivrera le prix consistant en une somme de 300 livres, à la fille de ce village qui aura été jugée la plus attachée à ses devoirs, la plus modeste, la plus respectueuse envers ses parens & la plus douce avec ses compagnes. Les habitans se chargent des fraix de son mariage & des dépenses de couche pour son premier enfant, qu'ils promettent de tenir sur les Fonts de Baptême. La Marquise de Segur, instruite de ce projet & jalouse de contribuer à la récompense de la vertu, s'est chargée du trousseau de la mariée.

VERSAILLES (*le 31 Mai.*) Sidi-Abderhaman-Bediri-Aga, Envoïé du Pacha & de la Régence de Tripoli en Barbarie, étant arrivé depuis quelques jours ici, a eu le 17 de ce mois sa première audience de

Mr. de Sartine , Secretaire d'Etat. ---- Le 22 Madame la Comtesse d'Artois a été faignée ; elle est arrivée à la fin du septieme mois de sa grossesse sans aucun accident. ---- Le 26 le Roi accompagné de Monsieur , se rendit , vers les trois heures & demie , à la plaine des Sablons , où il passa en revue les deux Régiments des Gardes-Françoises & des Gardes-Suisses. Mgr. le Comte d'Artois étoit à la tête de ce dernier Corps , dont il est Colonel. Les Troupes , après avoir fait l'exercice , défilèrent devant Sa Majesté & devant la Reine , qui étoit accompagnée dans son carrosse de Madame & des Dames de sa Cour.

Le départ du Roi pour son Sacre est toujours fixé au 5 du mois prochain. Sa Maj. se rendra d'ici à Compiègne , d'où elle partira pour arriver le 9 à Rheims. Le Sacre se fera le onze. S. M. y restera jusqu'à la Fête-Dieu ; le 16 elle se rendra à Compiègne & reviendra le 17 à Versailles.

Mr. le Coadjuteur de l'Archevêché de Rheims a publié son Mémoire contre la prétention que dit avoir Mr. l'Evêque de Soissons de sacrer le Roi lorsque le Métropolitain ne le peut , & il soutient que les Evêques de Soissons qui fondent leur droit sur la possession , ne peuvent alléguer aucune occasion où ils aient fait le Sacre au préjudice d'un Coadjuteur. Mr. l'Evêque de Soissons a répondu par une consultation de plusieurs Avocats , qu'il est indifférent à l'administration de la Province & aux droits des Prélats , que le Métropolitain ait ou n'ait pas

un Coadjuteur établi pour son seul soulagement, & non pour qu'ils aient deux Archevêques à la fois; que selon tous les Auteurs les Coadjutoreries sont odieuses, en ce qu'elles servent de voie indirecte pour transmettre les Bénéfices contre la disposition des saints Canons; que selon la Loi le Coadjuteur ne devient titulaire qu'après la mort ou démission de celui dont il n'est que le Vicaire, parce que l'unité de l'Eglise exige qu'il n'y ait qu'un Pasteur pour un troupeau; que la fonction précieuse du Sacre étant dévolue de droit à l'Evêque de Soissons, elle ne peut être déléguée à son préjudice par Mr. l'Archevêque de Rheims; & enfin que son Coadjuteur, qui ne peut agir que comme Grand-Vicaire, n'est pas partie capable de contester le privilège de l'Evêque de Soissons, ni d'aspirer au droit de lui être préféré, &c. Le Public ne croit pas que le Coadjuteur puisse opposer quelque raison solide à ces observations.

Le Vicomte de Talaru a été nommé Caudataire de Sa Maj. pour porter la queue de son manteau à la cérémonie de la réception de Grand-Maitre de l'Ordre du St. Esprit qui se fera à Rheims, le lendemain de son Sacre. --- Le Duc d'Aiguillon se trouvant derechef insulté par un nouveau Mémoire de Mr. le Comte de Guines, a déféré au Conseil ce Mémoire, comme lui étant d'autant plus injurieux qu'il ne lui est pas permis de se justifier; & cet Ex-Ministre en a obtenu aussi-tôt un Arrêt, qui supprime ce

dernier Mémoire du Comte de Guînes, dont le procès se rapporte pour être jugé incessamment.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 29 Mai.) Son Alt. le Prince de Stahremberg, Ministre-plénipotentiaire de Leurs Maj. aux Pais-Bas, partit avanthier au matin avec la Princesse son épouse pour aller faire un tour à Vienne pour ses affaires particulieres.

LA HAYE (le 1 Juin.) On voit ici le Manifeste du Roi de Maroc contre la République d'Alger. Toutes les déclarations de ce Prince Maure ont un caractère d'originalité qui les rend intéressantes :

“ Nous éprouvons tout le contraire de
 „ ce que la Régence d'Alger nous avoit
 „ promis. Lorsque S. M. envoya ses Corfai-
 „ res à Alger, le Divan & les Turcs les re-
 „ garderent comme des Espagnols, parce
 „ que nous étions en paix avec l'Espagne.
 „ Ce Divan afsûroit toujours, que si nous
 „ voulions déclarer la guerre à l'Espagne, il
 „ nous aideroit à chasser les Chrétiens de ce
 „ Pais, & commenceroit par Oran; enfin
 „ il fit une proposition par écrit à Sa Maj.
 „ qui l'accepta. Lorsque S. M. fut arrivée
 „ à Teza avec son Armée, la Régence d'Al-
 „ ger lui fit dire que si elle vouloit attaquer
 „ Mélille, la Régence assiégeroit Oran. S.
 „ M. y acquiesça & marcha à Mélille; mais
 „ la Régence d'Alger n'a pas seulement vio-
 „ lé sa promesse d'assiéger Oran; elle a en-

„ core puni fevérement ceux de fes fujets,
 „ qui s'étoient armés pour ce fiége, & pour
 „ ailliter les Mufulmans, aiant fait enlever
 „ les plus riches, tuer les principaux & jet-
 „ ter les autres en prifon. Ceux qui étoient
 „ déjà dans notre Camp y refterent fous
 „ notre protection. S. M. aiant appris cela,
 „ les Gens de Loi Maures ont fait la déci-
 „ fion fuivante : *Que la Régence d'Alger*
 „ *ne doit pas être comptée au nombre des*
 „ *Mufulmans; que fuivant les Loix S. M.*
 „ *étoit plus obligée de combattre contre les*
 „ *Algériens, que contre les Chrétiens: puij-*
 „ *que ces derniers fuivent leur Loi & fe dé-*
 „ *fendent, au-lieu que les Algériens empê-*
 „ *chent les Mufulmans de combattre contre*
 „ *les Chrétiens & les puniffent pour avoir*
 „ *affifté leurs freres au fiége.* Comme donc
 „ cette Régence n'a point rempli fa pro-
 „ melle d'affiéger Oran, & a même pour-
 „ fuivi les Mufulmans dans leur vie &
 „ dans leurs biens; S. M. enfuite de la dé-
 „ cifion des Gens de Loi, a réfolu d'attaquer
 „ cette Régence & de la détruire; vû qu'elle
 „ ne fuit point la volonté du Grand-
 „ Seigneur; mais eft plutôt un repaire de
 „ rebelles, qui exécute ce qu'elle a réfolu
 „ dans fon Confeil, fans confulter la Loi
 „ Mufulmanne; au-lieu que les ordres de
 „ S. M. font fondés fur ladite Loi. Si
 „ Sa Maj. n'a pas encore attaqué la Ré-
 „ gence d'Alger, c'eft qu'elle la regardoit
 „ comme bonne Mufulmanne; mais com-
 „ me maintenant elle ne fuit point les Loix

„ Musulmannes, tous les Musulmans la
 „ haïssent, & se séparent d'elle pour la
 „ combattre. Tous les sujets de cette Ré-
 „ gence n'attendent que l'arrivée de S. M.
 „ pour se soulever & attaquer les Turcs. „
Donné à notre Camp-royal, le 8 Mars
 1775.

M O R T S.

Marie-Louise Douairiere du Prince de Lam-
 berg, née Comtesse de Harrach, est morte à
 Vienne le 15 Mai, à l'âge de 73 ans.


Ernestine-Elisabeth-Jeannette, Princesse Douai-
 riere du Landgrave de Hesse-Rheinfels, née
 Princesse Palatine, Sœur de S. A. S. Madame la
 Princesse d'Essen, est morte dernièrement, âgée
 de 78 ans, au Couvent des Carmelites de Neu-
 bourg, dont elle avoit été Prieure, y ayant
 constamment donné les plus rares exemples
 d'humilité, de piété & de mortification.

Jean Gotthard Comte de Schaffgotsch, Baron
 de Trachenberg, Chevalier de l'Ordre de Malthe,
 Grand-Croix, Bailli & Commandeur de Gröb-
 nig, &c., Ministre d'Etat & Grand-Ecuyer du
 Roi de Prusse, est mort à Berlin le 18 Mai, à
 l'âge de 62 ans.

Le Juif Weicel Ephraïm, Jouaillier & Banquier
 de la Cour de Berlin, connu par ses richesses &
 les talens qu'il a déployés pour servir le Roi,
 vient de mourir à Berlin âgé de 71 ans. Les
 Gazettes Prussiennes lui rendent le témoignage,
qu'il a dirigé les Fabriques, confiées à ses soins,
avec beaucoup d'industrie & de zele, à la très-
grande satisfaction de Sa Majesté, & que par ce
moyen il a assuré la subsistance de plusieurs centai-
nes de familles.

T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	883
		<i>Alger.</i>	884
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	885
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	887
ESPAGNE.	{	<i>Madrid.</i>	894
		<i>Barcelone.</i>	896
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	897
DANNEMARCK.	(<i>Copenhagen.</i>	897
ANGLETERRE.	{	<i>Londres.</i>	899
		<i>Boston.</i>	901
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	901
		<i>Berlin.</i>	905
		<i>Hanovre.</i>	907
ITALIE.	{	<i>Florence.</i>	908
		<i>Naples.</i>	908
		<i>Bastia.</i>	911
		<i>Rome.</i>	912
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	916
		<i>Versailles.</i>	924
PAYS-BAS.	{	<i>Bruxelles.</i>	927
		<i>La Haye.</i>	927
		<i>Morts.</i>	929


TABLE ALPHABETIQUE
 des matieres de Littérature,
 depuis Janvier 1775.

- A** Brégé de l'histoire universelle en vers & en prose à l'usage de la Jeunesse. Par Mr. D. G. Avril, II. Part. Page 562
Aacier magnétique. Découverte très-intéressante faite par le célèbre P. Hell, en donnant à l'acier le plus fin une force magnétique beaucoup plus grande que celle du meilleur aiman. Mai, I. Part. 642
Aanalyse de l'histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes. Février, II. Part. 229
 ===== Idem, second extrait. Mars, I. Part. 320
Antilogies & fragmens philosophiques, ou collection méthodique des morceaux les plus curieux & les plus intéressans sur la Religion, la Philosophie, les Sciences & les Arts, extraits des écrits de la Philosophie moderne. Janvier, I. Part. 3
Bibliothec (neue alchymistische) Nouvelle Bibliothèque alchymique, rassemblée en faveur des Naturalistes de notre siècle, & publiée par M. S. Février, I. Part. 174
Brückmanns (Urb. Fred.) . . . Abhandlung von Edelgesteinen, &c. Dissertation sur les pierres précieuses. Mars, I. Part. 332
Causés célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours souveraines du Royaume avec les jugemens qui les ont décidées. Tomes XI. & XII. Janvier, II. Part. 73
 ===== Idem, Tomes XIII. & XIV. Mars, I. Part. 327
 ===== Idem, Tomes XV. & XVI. Mai, II. Part. 710
Cérémonial du Sacre des Rois de France, précédé d'une Dissertation sur l'ancienneté de cet acte de Religion. Avril, I. Part. 471
 II. Part. P P P

- Circonstances du voyage entrepris par Mr. de Kerguelin, Capitaine de Vaisseau, pour vérifier la découverte des terres australes. Avril, II. Part. 567
- Clergé (le) de France, ou Tableau historique & chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeses & Chefs des Chapitres principaux du Royaume, depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours. Par Mr. l'Abbé du Tems. Juin, II. Part. 853
- Connoissance pratique des Médicamens les plus salutaires, ou nouveau dispensaire. Par Mr. Lewis, ouvrage traduit de l'Anglois avec des augmentations de l'Editeur. Mars, II. Part. 385
- Considérations sur l'esprit militaire des Gaulois pour servir d'éclaircissement préliminaire aux mêmes recherches sur les François & d'introduction à l'histoire de France. Par M***. Capitaine de Cavalerie. &c. Avril, II. Part. 564
- Décameron (le) François, par Mr. d'Uffieux. Janv. II. Part. 96
- Démonstration de la Quadrature définie du cercle, par Mr. Louis Dufè Lafrainais. Février. I. Part. 160
- Description du miroir ardent de Mr. Bernieres. Février, I. Part. 177
- Description de la Ville Romaine découverte près de Joinville en Champagne, par le Sr. Grignon. Juin, II. Part. 880
- Dictionnaire (nouveau) historique par une société de Gens de Lettres. Tome V. Février, II. Part. 246
- Dictionnaire portatif de la Langue Française, extrait du grand Dictionnaire de Pierre Richelet, contenant tous les mots usités dans leur genre & leur définition, avec les différentes acceptions dans lesquelles ils sont employés au sens propre & au figuré. Nouvelle édition entièrement refondue & considérablement augmentée. Par Mr. Wailly. Avril, I. Part. 487
- Directions pour la conscience d'un Roi, composées pour l'instruction de Louis de France Duc de Bourgogne, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fénélon, Archevêque Duc de Cambrai, son Précepteur. Mai, I. Part. 632

- Discours philosophique & patriotique sur la soumission dans l'ordre politique.* Par Mr. l'Abbé D. B. de Paumerelle. Février, I. Part. Pag. 172
- Discours sur l'éducation prononcés au Collège-royal de Rouen, auxquels on a joint des réflexions sur l'amitié.* Par Mr. Auger. Juin, I. Part. 791
- Dissertations sur les Pseaumes, & Préfaces sur chacun des cinq Livres Sapientiaux, composées en latin par Messire Jacques-Benigne Bossuet Evêque de Meaux. Traduites en françois & accompagnées de plusieurs notes.* Par Mr. Le Roi. Mai, I. Part. 619
- Doutes astronomiques, ou Recherches sur la nature de ce supplément de lumière & de chaleur dont on peut supposer que les Planètes supérieures jouissent;* par Mr. Philippe Parfons. Fevrier, II. Part. 253
- Elémens des forces centrales, ou observations sur les loix que suivent les corps mus autour de leur centre de pesanteur.* Par Mr. le Chevalier de Forbin. Avril, II. Part. 559
- Eloge de Matthieu Molé, Premier-Président du Parlement de Paris & Garde des Sceaux de France; prononcé à la rentrée de la conférence publique de Mrs. les Avocats, le 15 Janvier 1775.* Par Mr. Henrion de Pencé. Juin, II. Part. 864
- Enfants (les) élevés dans l'ordre de la nature, ou abrégé de l'histoire naturelle des Enfants du premier âge. A l'usage des Peres & Meres de famille.* Par Mr. de Fourcroix. Mars, II. Part. 393
- Epître à Daphné, qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoisé.* Janvier, II. Part. 93
- Essai sur les Jardins.* Par Mr. Watelet. Avril, II. Part. 541
- Essai philosophique sur le corps humain pour servir de suite à la Philosophie de la nature.* Juin, II. Part. 858
- Etrennes d'un Médecin.* Avril, II. Part. 560
- Extrait de quelques observations faites à Athènes par le Commandant de la Frégate du Roi la Sultane.* Janvier, II. Part. 98
- Extrait des listes mortuaires de Londres, d'un siècle, par lesquelles on prouve qu'il est mort*

un bien plus grand nombre de personnes, depuis que l'inoculation est pratiquée, que ci-devant. *Mai, II. Part.* Pag. 716

Fabius und Cato, &c. Fabius & Caton, morceau de l'Histoire Romaine. *Avril, I. Part.* 482

Fable adressée aux meres admiratrices de leurs enfans, par Mr. Fumars. *Mai, II. Part.* 719

Fragmens sur quelques révolutions dans l'Inde, & sur la mort du Comte de Lalli. *Janvier, II. Part.* 97

Gedanken (freymüthige) Pensées libres sur les controverses actuelles qui ont pour objet les Livres symboliques & la réforme de la Doctrine protestante. *Février, I. Part.* 163

Génération (de la) de l'homme &c. Par Mr. Tyffot. *Février, I. Part.* 169

Generalis temporum notio brevissimè exhibens vicissitudinem rerum humanarum ab orbe condito usque ad ætatem nostram &c. deducta, Auctore P. L. Danes, &c. Nunc ad annum 1772 producta, recensita & suppleta ab Joanne Natale Paquot. *Juin, II. Part.* 786

Histoire littéraire des Troubadours, contenant leurs vies, les extraits de leurs pièces & plusieurs particularités sur les mœurs, les usages & l'histoire du douzième & treizième siècles. *Mars, II. Part.* 403

Histoire du Tribunat de Rome depuis sa création, l'an 261 de la fondation de Rome, jusqu'à la réunion de sa puissance à celle de l'Empereur Auguste, l'an 730 de la fondation de Rome. Son influence sur la décadence & la corruption des mœurs. *Avril, I. Part.* 463

Jean sans peur, Duc de Bourgogne, Nouvelle Francoise, par Mr. d'Ussieux. *Avril, I. Part.* 491

Influence (l') des Voyages sur les progrès des Arts. Discours prononcé le 10 Fév. 1775 dans l'Académie de Manheim, à l'occasion du voyage de S. A. S. E. Palatine en Italie, par Mr. l'Abbé Hæffelin. *Juin, I. Part.* 775

Lettres (première & seconde) de Miss Kennedy à Mr. le Chevalier de Forbin. *Janvier, I. Part.* 20

- Lettre à l'Auteur de ce Journal, sur la manie qu'ont quelques Ecrivains d'attribuer à des hommes sages & chrétiens les productions du libertinage ou de l'incrédulité.* Janvier, I. Part. Pag. 22
- Letera paranetica, morale, economica, &c. Lettre paranétique, morale & économique, écrite en 1772 par un Curé de la vallée de Chiana, à tous les propriétaires de terres, aux gens aisés & aux riches, sur leurs devoirs vis-à-vis des paysans; nouvelle édition augmentée d'une instruction morale & économique, sur l'éducation & sur les devoirs des paysans.* Janvier, II. Part. 88
- Lettres sur les Spectacles, avec une histoire des ouvrages pour & contre les Théâtres, par Mr. Desprez de Boissey.* Février, I. Part. 151
- Lettre à l'Auteur de ce Journal, touchant les Peintres Breughel.* Février, II. Part. 256
- Lettre d'un Docteur en Théologie de l'Université de Louvain à un Etudiant en Droit dans la même Université, sur la Franc-Maçonnerie.* Mars, II. Part. 406
- Lettre à l'Auteur de ce Journal au sujet du Traité sur la mendicité.* Juin, I. Part. 800
- Lyriques (les)* Mai, I. Part. 641
- Maintenoniana, ou choix d'anecdotes intéressantes, de portraits, de pensées ingénieuses, de bons mots, de maximes morales, politiques, &c. tirés des Lettres de Mad. de Maintenon, avec des notes historiques, critiques &c. pour l'intelligence du texte; par Mr. B. . . de B. . .* Février, I. Part. 167
- Mémoire en forme de consultation sur la Quadrature définie du cercle, par Mr. Rohbergherr de Vausenville.* Février, I. Part. 154
- Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine très-facilement & en très-peu de tems. Par Mr. Waudelin-court.* Juin, II. Part. 866
- Monde primitif analysé & comparé avec le monde moderne, considéré dans son génie, &c. Par Mr. Court de Gebelin.* Février, II. Part. 255
- Moyen pour se préserver des cousins.* Mai, II. Part. 725
- Necker (Nat. Jos. de) . . . Physiologia Muscorum &c. Physiologie des Mouffes d'après l'exa-*

men analytique des differens corps naturels comparés ensemble, & présentant une chaîne de continuité dans le passage du regne animal aux regne végétal, &c. Février, II. Part. Pag. 250

Palæphates, von ungläublichen Begebenheiten.
Traité de Paléphate sur les choses incroyables. Traduit du Grec & enrichi de remarques par Mr. Jean-Henri-Frédéric Meinecke. &c. Janvier, I. Part. 19

Pensées de l'Empereur Marc-Aurèle Antonin, ou leçons de vertu que ce Prince Philosophe se faisoit à lui-même, &c. Par Mr. de Foly. Deuxieme édition, avec le texte grec & la version latine de Gataker, corrigée. Avril, II. Part. 561

Pithecologia, sive de Simiarum naturâ, Carminum libri duo, in gratiam Reipublicæ Litterariæ.
Mars, II. Part. 387

Plappereyen (Kleine) Petits Bavardages.
Janvier, II. Part. 95

Portefeuille (le) amusant, ou nouvelles variétés littéraires.
Février, I. Part. 175

Principes d'institution, ou de la maniere d'élever les Enfants des deux sexes, par rapport au corps, à l'esprit & au cœur.
Mars, II. Part. 395

Prix proposés par l'Académie de Besançon.
Janvier, II. Part. 100

Prix proposé par le Sr. Van Lelyveld pour celui qui établira la certitude heureuse d'abaisser les flots soulevés d'une mer agitée, en indiquant l'espece d'huile la plus propre à produire cet effet, &c.
Juin, II. Part. 872

Prospectus raisonné d'un ouvrage en plusieurs volumes, intitulé : Dissertations sur le méchanisme électrique universel de la nature, relativement à la Physique, à la Métaphysique, à la Politique & à la Morale.
Par Dom Robert Hickman, &c. Mai, II. Part. 721

Quatrain de J. B. Rousseau sur ce mot d'un ancien : Amor febris.
Juin, II. Part. 872

Réflexions sur les avantages de la liberté d'écrire & d'imprimer sur les matieres de l'administration.
Par Mr. L'A. M. Mai, I. Part. 639

- Remède contre la paralysie. *Janvier*, II. Part. Pag. 101
- ==== contre les puces. *Janvier*, II. Part. 102
- ==== contre les maux de gorge. *Février*, I. Part. 179
- ==== éprouvé contre les Panaris. *Mars*, I. Part. 335
- ==== contre les maladies des bestiaux. *Juin*, I. Part. 804
- Réponse à une critique par laquelle on prétend que Mr. l'Abbé Raynal n'est pas l'Auteur de l'Histoire philosophique & politique du Commerce des Européens dans les deux Indes, &c. *Mai*, I. Part. 645
- Rerum naturalium historia, &c. Histoire des productions naturelles, c'est-à-dire, des quadrupèdes, poissons, insectes & différens corps marins, fossiles, des plantes étrangères, & particulièrement des testacées qui se trouvent dans la collection du P. Kircher, &c. Par M. J. A. Battarra de Rimini. *Février*, I. Part. 171
- Secret (le) des secrets géométriques, ou la Quadrature du cercle & la trisection de l'angle démontrées, &c. Par Mr. Durvyé, Curé de la Futilaye. *Juin*, II. Part. 869
- Spielmann (Jac. Reinholdi) Institutiones materiæ medicæ, &c. Institutions de la matière médicale, par Mr. Spielmann. *Février*, II. Part. 243
- Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la Religion chrétienne, & réglement pour la Librairie. *Juin*, I. Part. 799
- Traité sur l'éducation; par Mr. David Williams. *Janvier*, II. Part. 90
- Traité de la Lecture chrétienne, dans lequel on expose des regles propres à guider les Fideles dans le choix des livres, & à les leur rendre utiles. Par Dom Jamin, Bénédictin. *Mars*, I. Part. 307
- Traité sur la mendicité avec un projet de réglement propre à l'empêcher dans les Villes & Villages, dédié à Mrs. les Officiers de Justice & de Police, par un Citoyen. *Mai*, II. Part. 697

- Traité du délai de l'absolution, où l'on examine si l'on doit la donner ou la différer aux pécheurs d'habitude. Traduit du latin du R. P. Concina. Juin, I. Part. Pag. 795*
- Traité de morale, ou devoir de l'homme envers Dieu, envers la société & envers lui-même. Par Mr. Lacroix, Prêtre, &c. Juin, II. Part. 870*
- Valmont (le Comte de) ou les égaremens de la raison. Lettres recueillies & publiées par Mr. l'Abbe ***. Janvier, I. Part. 6*
- Idem, second extrait. Janvier, II. Part. 81*
- Vanneaux (les), Poëme héroï-comique dédié à Mr. le Marquis de Gages, &c. Par l'Abbe Vallez. Juin, I. Part. 782*
- Vie (la) de Jean-Baptiste Villers, Prêtre, Principal du Séminaire provincial des Evêques à Douai. Avril, II. Part. 566*
- Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate, avec des commentaires en anglois, par Charles Blount, sur les deux premiers livres de cet ouvrage. Mai, II. Part. 704*
- Voyage vers le Pole-Septentrional entrepris par l'ordre de S. M. B. en 1773, par Mr. Constantin-Jean Phipps. Février, II. Part. 240*
- Voyages dans la Mer du Sud, par les Espagnols & les Hollandois. Ouvrage traduit de l'Anglois de Mr. Dalrymple, par Mr. de Fréville. Avril, I. Part. 477*

Fautes à corriger.

Dans le dernier Journal page 791 l. 13 *fêtri*, lisez *fêtries*. ---- P. 794 l. 24 *Maffillon*, lisez *Maffillon*. ---- P. 795 l. 5 *à appercevoir*, lisez *d'appercevoir*. ---- P. 797 l. 3 *des pratiques*, lisez *de pratiques*. ---- P. 801 ligne avant-derniere, *de sa Communauté*, lisez *de la Communauté*. ---- P. 803 l. 23 *mediocrem possidet*, lisez *mediocritatem diligit*. ---- P. 804 l. 27 *placez*, lisez *placés*. ---- l. 28 *logez*, lisez *logés*. &c. &c. Ces fautes & quelques autres sont l'effet d'un voyage subit & imprévu que l'Auteur du Journal a été obligé de faire. Le Public n'aura plus lieu dans la suite de s'appercevoir de son absence.